

Administration communale de Saint-Gilles

Agenda 21 Local communal Saint-Gillois – Plan d’actions

2016-2018



Commune de Saint-Gilles
Gemeente Sint-Gillis



Table des matières

Introduction.....	8
Historique à Saint-Gilles :	10
Les instances de gestion :	11
Les plans d’actions :	12
Retour sur le plan d’actions 2013 -2015 :	13
Les actions	17
1. Une gouvernance moderne et efficace	18
Gestion des ressources humaines et Qualité des services.....	19
FICHE N°1.1.1 Un réseau interne de communication (Intranet)	19
FICHE N°1.1.2 Gestion du prêt de matériel au public.....	21
FICHE N°1.1.3 Prêt de matériel entre crèches.....	22
FICHE N° 1.1.4 Vers une facilitation de l’accès à l’information	23
FICHE N°1.1.5 Simplification administrative.....	24
FICHE N°1.1.6 Réinsertion de travailleurs par le biais du contrat art60.....	25
FICHE N°1.1.7 Encourager le bien-être au travail, par l’offre de formations au personnel	26
FICHE N°1.1.8 Création d’une cellule de gestion des marchés publics	27
Participation	28
FICHE N°1.2 .1 Soutenir les initiatives citoyennes.....	28
FICHE N°1.2.1. A Appel à projets éco-citoyens	29
FICHE N°1.2.1. B Soutien matériel aux initiatives citoyennes	30
FICHE N°1.2.1. C Soutien méthodologique des projets citoyens.....	31
FICHE N°1.2.2 Des minis contrats de quartier dans les écoles	32
FICHE N°1.2.3 Des crèches à participation parentale.....	34
Proximité et accessibilité des services	35
FICHE N°1.3.1 Conciergeries de quartier	35
FICHE N°1.3.2 MaisonEcoHuis : guichet citoyen du développement durable.....	36
FICHE N°1.3.2.A Maison Eco : Lieu d’apprentissage et organisation d’ateliers thématiques	37
FICHE N°1.3.2.B Maison Eco – centre de documentation	38
FICHE N°1.3.2.C Maison Eco – Accompagnement à l’éco- construction ou rénovation	39
FICHE N°1.3.3 Sensibiliser au développement durable par des outils de communication efficaces	40
FICHE N°1.3.4 Union pour un environnement urbain sécurisé (UNEUS)	42

Marchés publics.....	44
FICHE N°1.4.1 Encourager l’insertion de clauses durables dans les marchés.....	44
FICHE N°1.4.2 Participation aux centrales de marchés régionales.....	46
2. Une gestion responsable des ressources naturelles	47
Biodiversité et espaces verts.....	48
FICHE N°2.1.1 Des jardinières pédagogiques dans les crèches	48
FICHE N°2.1.2 Des bacs potagers dans les écoles.....	49
FICHE N°2.1.3 Plan de gestion des espaces verts publics.....	50
FICHE N°2.1.4 Gestion différenciée des espaces verts.....	51
FICHE N°2.1.5 Biodiversité à Saint-Gilles.....	52
FICHE N°2.1.5.A Réintroduire les moineaux en ville.....	53
FICHE N°2.1.5.B Balade historique.....	54
FICHE N°2.1.5.C Actions de sensibilisation tous publics	55
FICHE N°2.1.5.D Recensement des plantes sauvages.....	56
Energie.....	57
FICHE N°2.2.1 Derniers aménagements dans le cadre du Plan Lumière	57
FICHE N°2.2.2 Comptabilité énergétique communale	58
FICHE N°2.2.3 Plan d’investissement pluriannuel URE (stratégie anticipative).....	59
FICHE N°2.2.4 Des panneaux photovoltaïques en toiture.....	61
FICHE N°2.2.5 Guidance énergétique spécifique « bâtiment passif ».....	62
FICHE N°2.2.6 Diminution de la consommation d’énergie du parc informatique.....	63
Eau	64
FICHE N°2.3.1 Prime pour les tonneaux de récupération d’eau pluie.....	64
FICHE N°2.3.2 Suivi des consommations d’eau	65
Déchets.....	66
FICHE N°2.4.1 Sensibilisation à une gestion efficace du papier	66
FICHE N°2.4.2 Développement et promotion du compostage.....	68
FICHE N°2.4.3 Recycler le matériel informatique obsolète	70
FICHE N°2.4.4 Ateliers d’auto-réparation de matériel informatique pour tous les citoyens : « Cleanic PC »	71
FICHE N°2.4.5 Diminuer les déchets à la source.....	72
FICHE N°2.4.6 Stimuler le réemploi et l’échange entre citoyens	73
FICHE N°2.4.7 Interdire les sacs plastique à usage unique sur les marchés	74
FICHE N°2.4.8 Collecte des déchets organiques « Be Organic »	76

FICHE N°2.4.9	Encourager l’échange de matériel de puériculture entre parents dans les crèches.	77
FICHE N°2.4.10	Optimisation du tri et réduction des déchets dans les écoles.....	78
FICHE N°2.4.11	Des bulles de collecte de vêtements sur les brocantes.....	80
	Alimentation.....	81
FICHE N°2.5.1	Alimentation durable dans les écoles	81
	Labellisation et maîtrise des impacts	82
FICHE N°2.6.1	Labellisation écodynamique.....	82
3.	Un développement urbain harmonieux.....	83
	Espaces publics.....	84
FICHE N°3.1.1	Réaménagement du jardin Victor de Lavelaye	84
FICHE N°3.1.2	« Tout ce qui pousse ! » : végétalisation urbaine.....	85
FICHE N°3.1.3	Une pépinière durable à Saint-Gilles.....	87
FICHE N°3.1.4	Réhabilitation du Parc Germeau	89
FICHE N°3.1.5	Réaménagement et requalification du Parvis de Saint-Gilles	90
FICHE N°3.1.6	Contrat de Quartier Durable Parvis-Morichar.....	92
FICHE N°3.1.7	Une gestion intégrée du cimetière.....	94
FICHE N°3.1.8	Projet ECAM	95
	Mobilité	96
FICHE N°3.2.1	Encourager la mobilité cycliste.....	96
FICHE N°3.2.2	Stimuler la mobilité douce dans les écoles	97
FICHE N°3.2.3	Plus de pistes cyclables à Saint-Gilles.....	98
FICHE N°3.2.4	Une flotte de véhicules plus « propres ».....	99
FICHE N°3.2.5	Favoriser l’utilisation des voitures partagées.....	100
	Propreté.....	101
FICHE N°3.3.1	Mettre en place une déchetterie mobile	101
FICHE N°3.3.2	Projet tags.....	102
4.	Une cohésion sociale et des solidarités renforcées	103
	Santé, sports, loisirs.....	104
FICHE N°4.1.1	Mise en place d’actions de santé publique	104
FICHE N°4.1.2	Stimuler l’organisation de « rues aux enfants ».....	105
FICHE N°4.1.3	Soutenir les projets « jeunesse ».....	107
FICHE N°4.1.4	Encourager la pratique du sport pour toutes et tous	108
FICHE N°4.1.5	Programme « Splash » : activités estivales gratuites dans l’espace public	110
	Egalité des chances.....	112

FICHE N°4.2.1	Mise en place du Point Infos Jeunesse	112
FICHE N°4.2.2	Papys et mamys conteurs.....	113
FICHE N°4.2.3	Mise en place d’initiatives visant à soutenir l’égalité des chances	114
FICHE N°4.2.4	Ateliers cuisine et partage et opérations sacs à dos	115
FICHE N°4.2.5	Sorties culturelles et activités avec un public « précarisé ».....	116
FICHE N°4.2.6	Une halte-accueil à vocation sociale	117
	Culture	118
FICHE N°4.3.1	Une bibliothèque communale engagée en faveur d’un développement durable..	118
FICHE N°4.3.2	La bibliothèque vient à vous.....	120
FICHE N°4.3.3	Soutenir l’organisation d’événements durables	122
	Solidarité internationale.....	123
FICHE N°4.4.1	Programme de coopération décentralisée internationale Partenariat avec Berkane au Maroc / Partenariat avec Likasi au Congo	123
FICHE N°4.4.2.	Saint-Gilles, commune du commerce équitable	125
FICHE N°4.4.2.A.	Obtention du titre « Commune du commerce équitable	126
FICHE N°4.4.2.B.	Actions de sensibilisation	128
FICHE N°4.4.2.C.	Promotion des produits équitables en « interne »	129
5.	Un développement économique local	130
	Développement économique.....	131
FICHE N°5.1.1	Vers de nouvelles implantations commerciales davantage axées sur le commerce de proximité et le bio	131
FICHE N°5.1.2	Saint-Gilles mentor de projets locaux issus de financements participatifs.....	132
	Emploi – Formation	134
FICHE N°5.2.1	Élaboration d’un Pacte Local Emploi (durable et de qualité) et Formation.....	134

Introduction

Multiplier les actions durables au niveau local pour avoir un effet au niveau global

L’Agenda 21 Local est un plan d’action pour le XXI^e siècle durable. Il a été adopté par 173 chefs d’Etat lors du sommet de la Terre de Rio en 1992.

Ce plan d’actions, à l’origine mondial, sera décliné en une multitude de plans d’actions locaux. Etant donné que les collectivités territoriales (communes et CPAS) sont le niveau administratif le plus proche de la population, elles jouent dès lors un rôle essentiel dans l’éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d’un développement durable. C’est à ce titre qu’elles ont été appelées à mettre en place un programme Agenda 21 Local.

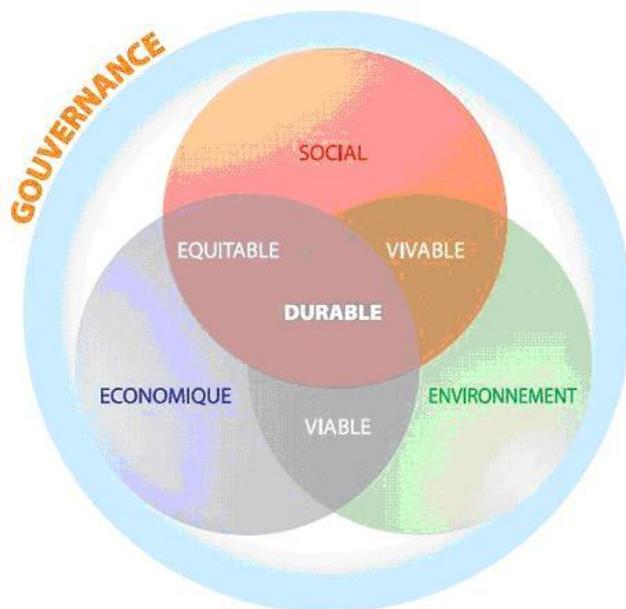
Ce plan d’actions local rassemble des projets dans des domaines aussi variés que la santé, le logement, la pollution de l’air, la gestion de l’eau, des espaces verts, la gestion des ressources naturelles, la mobilité, la gestion des déchets, l’aménagement du territoire, l’égalité des chances,...

Le développement durable :

Dans sa définition la plus communément admise, on dit que « ***le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent tout en préservant les besoins des générations futures*** »

La notion de développement durable résulte d’une volonté de responsabilité partagée quant aux modes de développement (ou de croissance) afin de mieux respecter les milieux de vie et les populations, en réponse aux déséquilibres planétaires et aux logiques purement économiques.

Comme le montre le schéma ci contre, les actions dites durables rassemblent des avantages tant sociaux, qu’économiques qu’environnementaux.



HISTORIQUE À SAINT-GILLES :

En 2007, Saint-Gilles a joint le mouvement mondial et s’est engagée formellement dans cette voie en février 2008. La commune a alors signé la Charte d’Aalborg¹ et a initié diverses actions en vue de mettre en place un programme d’actions Agenda 21 Local.



C’est à ce moment qu’a été créée la compétence échevinale de « Développement Durable » et que le Service Développement Durable (Service DD) a vu le jour. Ce dernier est chargé de développer les projets ayant un impact positif au niveau social, environnemental et économique mais aussi de coordonner les démarches de l’administration entière dans le sens d’un développement durable sur le territoire saint-gillois.

A l’origine, de nombreux projets intéressants étaient déjà mis en place par l’administration. La volonté, en s’engageant dans la dynamique Agenda 21, était triple :

- Créer de la transversalité et donner plus de cohérence à l’ensemble de ces actions jusque là assez disparates
- Renforcer cette dynamique durable et l’engagement de l’ensemble des services dans cette voie
- Donner plus de force et de visibilité aux actions mises en place.

Le service DD a pu être mis sur pied grâce aux subsides régionaux « Agenda Iris 21 » obtenus de 2008 à 2010. Le Collège a cependant marqué un engagement fort en pérennisant les emplois dans ce service et en développant le projet d’ouverture d’un guichet du Développement Durable : la Maionecohuis . Celle-ci, véritable vitrine du DD à Saint-Gilles et lieu d’ouverture vers les projets citoyens et d’autres partenaires du territoire a ouvert ses portes en 2012.

Depuis 2010, la commune bénéficie encore d’un soutien régional dans le cadre d’appels à projets thématiques et mène, chaque année, des projets Agenda Iris 21 suivant un thème spécifique. L’année 2016 a été choisie comme année de la biodiversité.

Aujourd’hui le service du Développement Durable gère de nombreux projets avec l’aide de l’administration (plus d’infos sur le site web de la commune de Saint-Gilles <http://www.stgilles.irisnet.be> ou celui de la Maison Eco www.maisonecohuis.be).

¹ La charte d’Aalborg, charte des villes européennes pour la durabilité, se décline en dix grands principes (les Engagements d’Aalborg) que les villes et institutions locales signataires prennent comme priorité dans leur voie vers la durabilité. La conférence Aalborg +10 “inspiring future” a confirmé la vision partagée d’un futur durable des visions des communautés engagées.

LES INSTANCES DE GESTION :

Le service DD travaille de manière transversale avec différents acteurs. Ceux-ci se répartissent selon différentes instances qui assurent la mise en œuvre et la pérennisation du projet Agenda 21 local.

- Le Comité de pilotage de l’Agenda 21

Il est composé du Collège des Bourgmestre et Echevins.

C’est lui qui valide l’élaboration de l’Agenda 21 et chacune de ses phases : diagnostic, plan d’action, mise en place des actions, suivi de celles-ci et évaluation globale. Il décide également des grandes lignes de conduite du programme. Il garde le contrôle sur l’ensemble du processus : dans ce cadre, avant toute initiative, sa validation est requise. Son rôle est décisionnel.

- Le Comité de Gestion

Il est l’organe de transition entre le décisionnel et l’opérationnel.

Il est composé de représentants des services communaux, qui ont un certain pouvoir de décision au sein de ces services ou qui ont été désignés par les chefs de services pour relayer les informations sur l’Agenda 21.

Son rôle est de traduire concrètement les orientations du programme, proposées par le comité de Pilotage. Il a aussi pour fonction d’aider le Comité de Pilotage à prendre les décisions.

Du fait de la place stratégique des membres de ce comité dans la hiérarchie communale, il assure également une partie de la pérennité du programme.

Les membres de cet organe sont également les relais privilégiés entre l’Agenda 21 et les différents services communaux. Chaque membre a été chargé de mener à bien la présente évaluation.

- Les citoyens et associations

De plus en plus, les citoyens, associations ou autres acteurs extérieurs sont associés aux projets durables. Il n’existe pas d’instance qui permet de les réunir tous ensemble mais ils interviennent ponctuellement, en fonction des projets. La Maison Eco, guichet citoyen de développement durable, leur est accessible tous les jours ouvrables. De nombreuses demandes sont traitées à ce niveau mais également à travers d’autres services communaux comme les Contrats de Quartier Durables.

- Le service du Développement Durable

Il coordonne le programme d’action : il a un rôle de portage dans la mise en place d’actions mais s’occupe également de l’élaboration et du suivi technique du programme. Il suit régulièrement l’avancement de la démarche et encadre les 3 instances ci-dessus. Il prépare et anime les réunions d’avancement et de suivi, et rédige les PV.

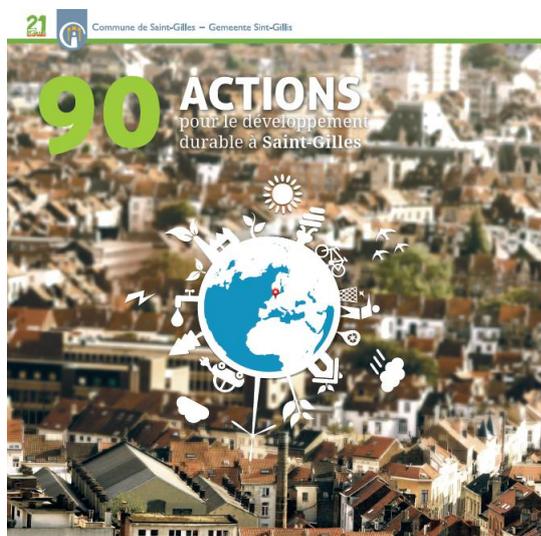
Il veille également à la sensibilisation et à l’information des employés, de la population et des différents acteurs locaux. Il fait partie (à part entière) des 2 instances opérationnelles.

LES PLANS D’ACTIONS :

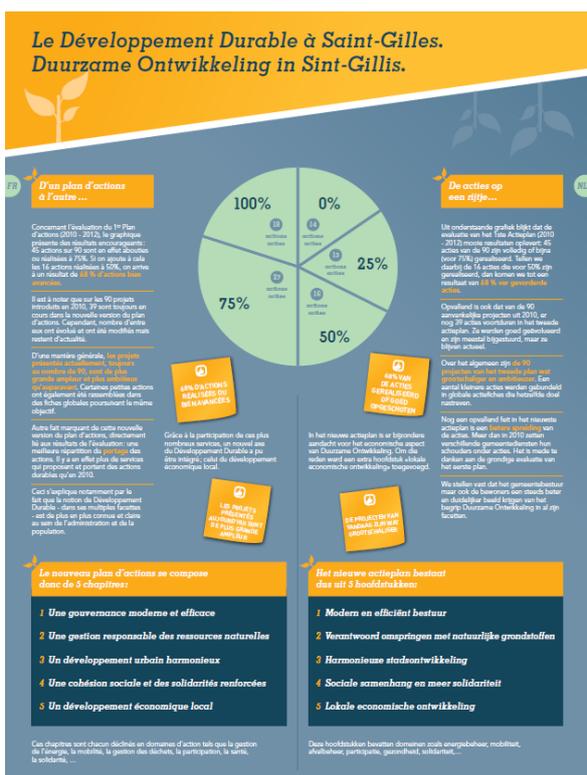
■ 2010 – 2012

Le premier plan d’action Agenda 21 Local de Saint-Gilles a été approuvé par le Collège en sa séance du 27 octobre 2011, et a été mis en œuvre entre les années 2010, 2011 et 2012.

Il comportait 90 actions et a été évalué à la fin du programme. Globalement 68% des projets étaient bien avancés (au-delà de 50%). Le rapport d’évaluation est disponible sur demande auprès du service développement durable.



Commune de Saint-Gilles Gemeente Sint-Gillis Saint-Gilles en actions - Sint-Gillis in acties



● 2013-2015

Le second plan d’actions 2013-2015 a été approuvé par le Collège du 03 juillet 2014 et comporte 91 actions. Chacun de ces projets ont été évalués. Le présent document fait état de leur avancement.



- 2016-2018

Cette troisième version du plan d’action a été soumise au Conseil Communal du 24 mars 2016.

RETOUR SUR LE PLAN D’ACTIONS 2013 -2015 :

Cette troisième version du plan d’actions compile l’ensemble des actions prévues ou en cours pour les années 2016 à 2018.

Il a été réalisé grâce à la participation et l’implication de l’ensemble du Comité de Gestion Agenda 21 Local.

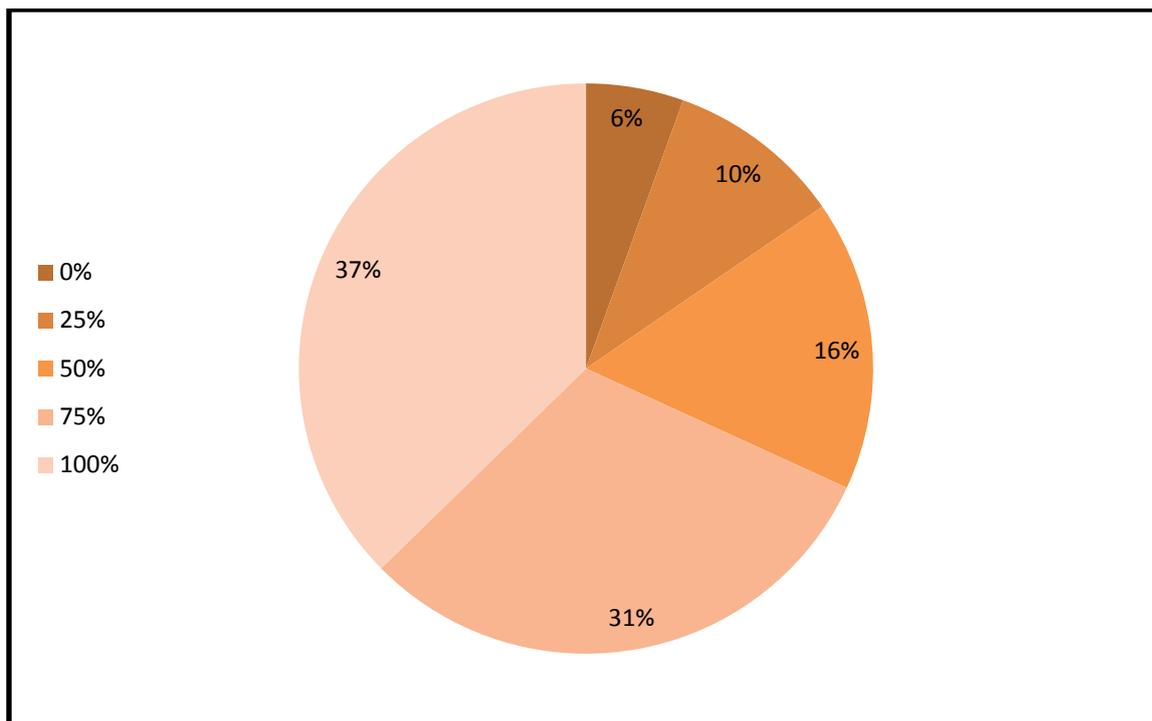
Afin de poursuivre le processus d’amélioration continue sous-jacent aux démarches durables, cette nouvelle version prend en compte les enseignements tirés de l’évaluation du précédent plan rassemblant des projets durables mis en œuvre entre 2013 et 2015.

En effet, une **évaluation de l’avancement des projets** ainsi qu’une **mise à jour du plan d’actions dans son ensemble** ont été menées.

Résultats chiffrés de l’évaluation des actions 2013-2015² :

Le tableau ci-dessous présente des résultats très encourageants : 62 actions sont en effet abouties ou réalisées à 75%. Si on ajoute à cela les 15 actions réalisées à 50%, on arrive à un résultat de **84 % d’actions bien avancées**.

² Rapport d’évaluation des actions de développement durable 2013-14-15 – Approuvé par le Collège des Bourgmestre et Echevins en sa séance du 10/03/2016. Document disponible sur demande auprès du service communal du développement durable (02/533.95.90)



Evolutions du nouveau plan d’actions:

Le plan d’action se compose de 5 axes principaux :

1. Une gouvernance moderne et efficace
2. Une gestion responsable des ressources naturelles
3. Un développement urbain harmonieux
4. Une cohésion sociale et des solidarités renforcées
5. Un développement économique local

Ces axes sont chacun déclinés en 19 domaines d’action variés.

D’une manière générale, on note que les projets présentés actuellement sont de plus grande ampleur. Quelques « bonnes intentions » ont en effet été relevées dans le plan d’actions précédent et ont été écartées dans cette version. Certaines « petites » actions ont également été rassemblées dans des fiches plus globales appelées « fiches-mère », prenant en compte la transversalité de certains projets.

Autre fait marquant de cette nouvelle version du document, directement lié aux résultats de l’évaluation : une meilleure répartition du portage des actions. Suite à la refonte de l’organigramme de l’administration, de nouveaux services ont été créés, ce qui a un impact sur la diversité de porteurs de projets (voir tableau récapitulatif en fin de document).

Mais ceci s’explique également par le fait que la notion de « développement durable » - dans ses multiples facettes - est toujours de plus en plus connue et claire au sein de l’administration et de la population.

Il est par ailleurs intéressant de noter que

15

- La quantité de projets dans le domaine « participation » et dans le domaine « biodiversité et espaces verts » a doublé par rapport au dernier plan.
- Un nouveau domaine a fait son apparition : « alimentation »
- Les écoles sont plus souvent mentionnées.

Les actions

1. Une gouvernance moderne et efficace

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET QUALITÉ DES SERVICES

PARTICIPATION

PROXIMITÉ ET ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

MARCHÉS PUBLICS



FICHE N°1.1.1 Un réseau interne de communication (Intranet)

Description de l’action :

L’intranet Saint-Gilles, c’est quoi ?

L’intranet Saint-Gilles, c’est d’abord un **outil de communication** entre :

- Chaque agent et le Département Personnel et GRH (ses absences, congés, salaire, les ordres et notes de service, avantages ...)
- Chaque agent et d’autres services communaux avec lesquels il collabore ou dont il a besoin comme l’informatique, l’imprimerie, la réservation des salles...
- Chaque agent et d’autres collègues pour échanger des informations même autres que purement professionnelles comme les petites annonces, ...

L’intranet sera accessible, en mode sécurisé, à tous les agents communaux et de partout via un login et un mot de passe. Tous ceux qui n’ont pas d’ordinateur au travail recevront une adresse email professionnelle ; ils pourront donc consulter l’intranet même depuis leur domicile et sur n’importe quel support informatique comme une tablette, un smartphone...

Le site internet de la commune permet également l’échange d’information sur la vie saint-gilloise.

Un intranet, pourquoi ?

Pour rassembler, à un même endroit, l’ensemble des informations professionnelles susceptibles d’intéresser tout agent au sein de l’administration. Et, partant de là, pour :

- Améliorer et faciliter la communication interne (échanges plus rapides);
- Désengorger les boîtes mails (information envoyée de manière plus sélective et discussions suivies par les seuls intéressés et/ou concernés);
- Organiser l’accès à l’information du point de vue de n’importe quel agent communal et non plus en fonction de la seule logique des services et départements (ex : frais de déplacements tous au même endroit pour celui qui cherche à se faire rembourser et non en fonction du service qui en assure le remboursement → information plus facile à trouver);
- Encourager tous les types de communication entre collègues, au sein d’un service ou département, entre plusieurs services ou départements, de l’utilisateur vers l’AC comme de l’AC vers l’utilisateur
- Simplifier et accélérer le suivi des demandes d’assistance logistique (ex : réservation de salles et matériel, incident informatique, manutention de mobilier, nettoyage d’urgence → possibilité de la suivre en ligne : prise en charge, en cours de traitement, problème résolu...).

Service porteur de l’action : Département Personnel et GRH

Partenaires : CIRB + un secrétaire d’administration chargé de communication interne + un secrétaire administratif

Planning :

2016 : poursuite et fin de la phase de développement + implémentation de l’outil/ 2017 : développement d’une plus grande et meilleure communication interne facilitée par l’outil intranet (circulation et partage de l’information du bas vers le haut et inversement ainsi que de manière transversale) en lien avec les objectifs des personnes en charge de gestion documentaire et de la simplification administrative.

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : /diminution du volume des emails
- **Social** : /plus grande et meilleure communication interne facilitée par l’outil intranet (circulation et partage de l’information du bas vers le haut et inversement ainsi que de manière transversale) : Améliorer le bien-être au travail (simplification de l’accès à l’information, partage des suggestions, valorisation des métiers internes)
- **Economique** : /avantages économiques indirects de l’économie d’énergie et d’efforts consentis dans la communication
- **Participation** : Plus grande implication individuelle dans le développement de la culture d’entreprise
- **Gouvernance**: Amélioration de la communication interne, transparence

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Intranet mis en place	Oui/Non			
Articles publiés par an	Nb			
Visiteurs par an	Nb			

FICHE N°1.1.2 Gestion du prêt de matériel au public

Description de l’action :

L’administration communale peut prêter à des associations ou des habitants du matériel pour les événements comme des tentes, des chaises, des tables, des gobelets réutilisables, ...

En accord avec le nouveau « Règlement événements », le service Evénements va centraliser dès janvier 2016 l’ensemble des demandes liées aux événements dans l’espace public.

Par ailleurs, le service est intéressé de travailler avec le service développement durable sur des moyens à mettre en œuvre pour encourager la durabilité des projets.

Service porteur de l’action : Service Coordination des Evénements

Partenaires : /

Planning : Mise en place dès janvier 2016

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Prêt de matériel optimisé, permettant notamment d’éviter l’achat de matériel (prévention des déchets à la source)
- **Social :** /
- **Economique :** Economies en termes d’énergie humaine (temps) mais aussi en termes financiers (notamment mise en place d’un système de caution pour la matériel mis à disposition)
- **Participation :** Service aux citoyens
- **Gouvernance :** Bonne gestion du matériel communal

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de demandes de prêt	Nb			
Nombre d’utilisation de la caution	Nb			

FICHE N°1.1.3 Prêt de matériel entre crèches

Description de l’action:

Dans une volonté de réduire les coûts et d’optimiser l’utilisation du matériel, les crèches se rendent mutuellement service en se prêtant des jeux, livres ou matériel pédagogique divers.

Par ailleurs, une attention particulière est accordée à la durabilité des matériaux choisis : moins de plastique, plus de bois. Les jeux acquis sont de meilleure qualité et tant que possible réparés lorsqu’usés.

Il a été constaté que, pour des raisons organisationnelles et logistiques, les jeux et les livres ne font pas partie du matériel échangé entre crèches. Par contre le matériel tel que chaises, tables, barrières de sécurité ou jeux d’extérieur est régulièrement échangé.

Service porteur de l’action : Service de la Petite Enfance

Partenaires : /

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Réduction des consommations, de l’empreinte écologique et des déchets
- **Social**: /
- **Economique** : Economies d’échelle réalisées sur le matériel
- **Participation** : Implication et adhésion nécessaire de la part des différentes crèches
- **Gouvernance** : Prêts entre crèches, gestion raisonnée des ressources publiques.

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
<i>Budget consacré à l’achat de matériel pédagogique</i>				
Matériel ordinaire	€			
Matériel extraordinaire	€			

FICHE N° 1.1.4 Vers une facilitation de l’accès à l’information

Description de l’action :

Une numérisation des archives communales est en cours de préparation. Elle a plusieurs objectifs :

- Faciliter l’accès à l’information via les canaux numériques ;
- Assurer la sécurité et la pérennisation de l’information numérique ;
- Mettre en place un espace numérique collaboratif de travail ;
- Rationaliser les coûts de production et de stockage des documents.

Service porteur de l’action : Service des Archives

Partenaires: L’ensemble des services de l’administration communale

Planning : 2015 – 2020 (2022 fin d’implémentation logicielle)

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Limiter la production de documents papiers (et le recours massif à la photocopieuse)
- **Social** : Ouvrir le patrimoine archivistique saint-gillois au plus grand nombre via le numérique
- **Economique** : Limiter la production de documents papiers et les coûts de stockage liés à leur conservation (infobésité) - Réduire les temps d’accès à l’information
- **Participation** : Participation de l’ensemble des services communaux, citoyens, chercheurs : espace de travail collaboratif.
- **Gouvernance** : Bonne gouvernance de l’information, transparence et simplification administrative, e-government, gestion intégrée des données, sécurité des documents numériques, rapidité des prises de décisions, pérennité de l’information numérique.

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de consultation des archives numériques	Nb			

FICHE N°1.1.5 Simplification administrative

Description de l’action :

En avril 2015, la commune a décidé de mettre en place une cellule dédiée à la simplification administrative.

La première réunion du Comité de pilotage, composé de deux échevins, du secrétaire communal, du receveur communal et d’un groupe de travail s’est tenue en décembre 2015.

L’objectif de la cellule est de:

- Dresser une cartographie des procédures, formulaires et simplifications administrative existants
- Décrire et analyser chacune de ces procédures en vue d’une simplification des démarches
- Travailler sur la dématérialisation des documents
- Partager et échanger sur les modes de fonctionnement en place

Service porteur de l’action : Cellule simplification administrative

Partenaires: Service Informatique / service des archives / conseiller en gestion des risques / l’ensemble des services communaux

Planning : 2016 : Bons de commande électronique / 2017 : Facturation électronique /2018 :

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Réduction des déchets à la source (déchets papier)
- **Social :** Diminuer les procédures pour les citoyens.
- **Economique :** Economies d’échelle / gain de temps pour les travailleurs
- **Participation :** Implication de l’ensemble du personnel et des services
- **Gouvernance :** Fonctionnement efficient et raisonné de l’administration

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Réunions du Comité de pilotage	Nb			
Démarches simplifiées	Nb			

FICHE N°1.1.6 Réinsertion de travailleurs par le biais du contrat art60

Description de l’action

L’administration communale et ses différents services³ travaillent avec une quarantaine de personnes engagées sous contrat article 60. Dans ce cadre, l’emploi des personnes de plus de 50 ans est privilégié. Le personnel a l’occasion d’effectuer des formations pendant la durée des contrats, par exemple, lorsque cela s’avère nécessaire, en alphabétisation pour acquérir les bases de la langue française via la promotion sociale de Saint-Gilles.

Le but est de permettre aux travailleurs art 60 d’avoir tous les atouts pour pouvoir postuler à un emploi en fin de contrat.

Service porteur de l’action : Service du personnel.

Partenaires (internes et externes) : CPAS / Services communaux concernés.

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Participation à la propreté de la commune
- **Social** : Réinsertion professionnelle par le biais d’un contrat allant de 1 à 2 ans selon l’âge
- **Economique** : Coût moindre au niveau salaire pour l’administration communale
- **Participation** : /
- **Gouvernance** : Soutien à des démarches d’insertion socioprofessionnelles par l’Administration communale

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Personnes engagées dans le cadre d’un contrat art 60	Nb			
Contrats art 60 convertis en emploi communal	Nb			

³ Services et nombre de personnes engagées en 2015 : Propreté publique 44 personnes, Travaux bâtiments (3 pers), Transport (5 pers), Entretien (6 pers), Plantations (3 pers), PPGV (surveillance) (2 pers), Prévention (surveillance)(2 pers), Sport (ouvriers) (2 pers), Enseignement (entretien)(5 pers) et Crèches (ouvriers) (3 pers)

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET QUALITÉ DES SERVICES

FICHE N°1.1.7 Encourager le bien-être au travail, par l’offre de formations au personnel

Description de l’action :

Dans le cadre du plan de formation 2016-2018, le service du Personnel et GRH proposera un module « éco ». Cette formation, à destination du personnel communal, abordera divers aspects tels que la gestion des déchets, la gestion de l’énergie, la santé et les liens avec la pollution intérieure et l’alimentation durable.

L’organisation de ces formations en interne permet une meilleure adéquation entre la formation et les besoins spécifiques du personnel (« formation à la carte »).

Service porteur de l’action : Personnel et GRH

Partenaires: Service DD/ Maison Eco

Planning :

2^{ème} trimestre 2016 : approbation par le Collège du plan de formation 2016-2018.

3^{ème} trimestre 2016 : offre des formations.

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : conscientisation à la protection de l’environnement
- **Social** : offre de formations pour le personnel, bien-être au travail,
- **Economique** : /
- **Participation** : formations sur base volontaire
- **Gouvernance** : offre de formations de qualité, gestion des ressources humaines

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de formations éco données par an	Nb	/		
Nombre de personnes participantes par an	Nb	/		

FICHE N°1.1.8 Création d’une cellule de gestion des marchés publics

Description de l’action :

L’administration communale lance chaque année plusieurs centaines de marchés publics. Jusqu’à présent, le service le plus utilisateur d’un service, d’un travail ou d’un produit s’occupait de passer le marché pour l’ensemble de l’Administration. Dans les faits, la connaissance des marchés en cours et des sociétés auxquelles ils ont été attribués n’était pas optimale ou pertinente .

Une cellule de marchés interne a donc été projetée et sera mise en place à partir du 1/04/2016.

La cellule consiste en un service spécialisé dans la procédure de marchés publics qui a moyen et long terme devrait reprendre une très grande partie des marchés passés par la commune. Elle conclura les marchés pour les autres services, définira des cahiers des charges et mènera des procédures prévues par la législation sur les marchés publics jusqu’à l’attribution de ceux-ci..

La mise ne place de cette centrale permettra

- de centraliser les achats identiques ou similaires
- d’éviter la multiplication de petites procédures
- de rationaliser les énergies
- d’économiser le coût d’achat
- d’éviter les erreurs de procédure

L’intégration des clauses sociales, durables et bientôt la politique des genres en marchés publics fait partie des futures missions de la cellule.

Service porteur de l’action : Service des Propriétés communales

Partenaires: L’ensemble des services communaux

Planning : Cellule fonctionnelle à partir du 1^{er} avril 2016

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Insertion de clauses durables dans les marchés qui le permettent
- **Social** : Insertion de clauses sociales dans les marchés qui le permettent
- **Economique** : Economies d’échelle
- **Participation** : Implication des services communaux
- **Gouvernance** : Gestion claire et transparente des marchés au sein de l’Administration

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de marchés pris en charge	Nb			
Nombre de marchés pour lesquels des conseils sont donnés à d’autres services	Nb			

PARTICIPATION

FICHE N°1.2.1 Soutenir les initiatives citoyennes

La participation citoyenne est l’un des fondements mêmes du Développement Durable.

Dans leur fonctionnement traditionnel, les administrations y ont cependant relativement peu recours. L’un des objectifs du service DD est donc de stimuler la participation et notamment citoyenne.



La Maison Eco se veut accessible à la population.

Les moyens d’actions mis en œuvre à Saint-Gilles sont variés : soutien matériel, méthodologique, de *mise en réseau*, financier,...



PARTICIPATION

FICHE N°1.2.1. A Appel à projets éco-citoyens

Description de l’action :

Depuis 2013, le service Développement Durable lance annuellement un « appel à projets Eco-Citoyens ». L’objectif de cet appel est de faciliter la mise en place d’actions innovantes visant à favoriser la cohésion sociale à l’échelle locale (rue, quartier, ...) tout en prenant en compte la préservation de l’environnement.

Ouvert aux particuliers et associations, cet appel a pour but de permettre à tous les saint-gillois de contribuer, en tant qu’acteurs, à l’amélioration du cadre de vie de leur commune.

Les projets retenus se voient accorder un soutien financier et un accompagnement tout au long de la mise en œuvre par un expert en cohésion sociale, en innovation sociale ou en environnement (en fonction du besoin du projet).

A partir de 2016, une collaboration va être mise en place avec le service Participation et le service des Contrats de quartiers, afin de permettre la réalisation de projets de plus grande ampleur ou plus nombreux.

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires: Service Contrats de quartier durables / Service Emploi – formation - participation

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Appui à des initiatives citoyennes durables comportant un volet environnemental fort
- **Social** : Objectif de l’appel : favoriser la cohésion sociale à l’échelle locale
- **Economique** : Certaines initiatives soutenues peuvent faire la promotion d’économies parallèles, du réemploi et de l’échange « gratuit » d’expérience et de services
- **Participation** : Appel à projet participatif
- **Gouvernance** : Soutenir la participation citoyenne est un moyen, pour l’administration, de s’ouvrir à la population et d’être plus accessible.

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Projets Eco-citoyens sélectionnés par an	Nb			
Budget alloué à l’appel à projets	€			

PARTICIPATION

30

FICHE N°1.2.1. B Soutien matériel aux initiatives citoyennes

Description de l’action :

Pour pouvoir prendre de l’ampleur, les initiatives citoyennes manquent souvent de moyens. Outre le soutien financier proposé dans le cadre de l’appel à projets éco-citoyen, le service Développement Durable souhaite mettre à disposition du public un soutien à la mise en place d’actions de participation.

Dans cet ordre d’idée, la Maison Eco dispose d’un espace d’animation qui peut être mis à disposition des habitants impliqués dans des projets durables, via la signature d’une convention d’occupation approuvée par le Collège.

La matériel nécessaire à l’organisation de réunion y est accessible gratuitement.

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires: Eco&Co (service du Cafa – CPAS de Saint-Gilles)

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : La mise à disposition de la salle n’est possible que dans le cadre de projets de développements durables
- **Social** : Soutien à des activités de rencontres entre citoyens
- **Economique** : Mise à disposition gratuite
- **Participation** : Soutien à la participation citoyenne
- **Gouvernance** : Accessibilité de l’Administration

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Utilisation de la salle d’animation de la maison Eco par des citoyens / an (Nombre de conventions d’occupation)	Nb			

FICHE N°1.2.1. C Soutien méthodologique des projets citoyens

Description de l’action :

Que ce soit dans le cadre des appels à projets ou des demandes individuelles qui parviennent via notamment l’accueil de la Maison Eco, le service DD est disponible pour offrir un soutien méthodologique aux personnes qui en font la demande.

Depuis sa création, il a pu expérimenter différents modes de participation citoyenne et peut donc – outre les outils méthodologiques développés comme des outils de communication spécifiques – appuyer les habitants dans leurs initiatives.

Par ailleurs, par sa connaissance du terrain, des initiatives en cours, et du fonctionnement interne de l’administration, le service joue un rôle de mise en réseau important.

Ce travail s’effectue tant en interne de l’Administration (via un travail transversal avec les autres services communaux notamment) que vers le public : relai des informations sur des appels à projets, d’initiatives citoyennes (quartiers durables, quartiers verts,...), mise en contact de différents intervenants,...

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires: Eco&Co (service du Cafa – CPAS de Saint-Gilles)

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Relais d’informations environnementales au sein de l’Administration
- **Social** : Soutien aux projets citoyens / mise en contact entre les citoyens et les services communaux
- **Economique** : Relais d’informations sur des appels à projets ou possibilités de subsides ou soutiens méthodologiques en cours vers les différents services de l’Administration
- **Participation** : Soutien aux projets citoyens
- **Gouvernance** : Accessibilité de l’Administration

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Interventions dans les projets transversaux commune / citoyens	Nb			

FICHE N°1.2.2 Des minis contrats de quartier dans les écoles

Description de l’action :

Les « mini contrats de quartier » ont comme objectif global l’implication des enfants dans différents projets participatifs et le renforcement de la cohésion de quartier.

L’école communale 1-2, située au cœur du périmètre couvert par le Contrat de Quartier « Parc – Alseberg », accueille environ 400 élèves (maternelle et primaire), essentiellement des enfants de familles Saint-Gilloises, dont un certain nombre de primo-arrivants accueillis toute l’année. Le projet de « mini-contrat » a voulu contribuer à l’insertion sociale des enfants et de leurs familles par le partage d’une démarche citoyenne.

Le mini-contrat sera présent dans l’école jusqu’à la fin de l’année scolaire 2015-2016 (juin 2016)

Dès septembre 2016, le mini-contrat prendra part au nouveau contrat de quartier « Parvis-Morichar ». Il concernera plusieurs écoles (7 établissements au total) maternelles, primaires (y compris spécialisé), secondaires.

Les objectifs généraux restent les mêmes. Entre autres projets participatifs, les élèves seront impliqués dans l’aménagement de la Place Marie Janson.

Différents projets d’aménagement dans les établissements scolaires seront mis sur pied également.

Le mini-contrat sera présent dans ces écoles jusqu’en juin 2019 (càd trois années scolaires).

Service porteur de l’action : Service Contrats de quartier durables

Partenaires : Ecoles communales et service de l’Enseignement / Eco-Innovation / La Ferme Nos Pilifs / Arkadia asbl / STIB / Maison des Cultures / La Tricoterie / Service des Affaires néerlandophones (partenariat bibliothèque, Sint-Gillis School, Pianofabriek)

Planning :

Ecole 4 : début en septembre 2013 jusqu’à fin août 2016

Ecoles « Parvis-Morichar » : début en septembre 2016 jusqu’à fin août 2019

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Sensibilisation des enfants à la nature

Ecole 1-2 : Mise en place d’un « potager sur roulettes » et aménagement d’un jardin fruitier dans la cour haute

Ecole 4 : Mise en place de potager en bacs dans la cour de récréation

- **Social** : Faire « sortir » les usagers de l’école pour qu’ils (re)découvrent leur quartier, qu’ils s’ouvrent à l’extérieur à travers différentes animations, visites guidées mais aussi rencontres

- **Economique** : /

➤ **Participation** : Découverte des processus participatifs par les enfants :

Ecole 1-2 : participation à l’organisation de la fête de l’école et à une assemblée générale du CQ en juin 2013

Ecole 4 : des classes découvrent ou re-découvrent, à travers des activités diverses, différentes facettes du quartier, entre autres des lieux et sites qui vont être (ré)aménagés par le Contrat de Quartier Bosnie (ECAM, CPAS, rue de Bosnie, avenue du Roi, ...), donnent leurs avis et leurs idées sur les futurs projets, et participent à différents moments festifs intra et extra-muros (fête de l’école, assemblée générale CQ, fête avenue du roi, fête rue de Belgrade,...

➤ **Gouvernance** : /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre d’ateliers, visites, rencontres / an	Nb			
Nombre d’enfants concernés /an	Nb			

PARTICIPATION

34

FICHE N°1.2.3 Des crèches à participation parentale**Description de l’action :**

La crèche “Ketje”, ouverte depuis 2006, est une crèche à “participation parentale”. L’asbl est gérée par un comité d’administration qui travaille en collaboration avec l’échevine de la petite enfance et assure la gestion quotidienne, l’engagement du personnel et la gestion financière.

La participation des parents se concrétise par la tenue de permanences, dont la durée est relative au temps de présence de l’enfant en crèche. Le parent de permanence vient en renfort de l’équipe, sans toutefois faire partie de celle-ci. Il se soumet donc aux consignes données par le personnel de la crèche en ce qui concerne l’encadrement des enfants. Les types d’aides varient entre l’accueil des enfants, l’animation d’activités, l’aide pour les repas ou encore à des petits travaux de bricolage, nettoyage, décoration,...

Les permanences permettent aux parents d’investir et de s’approprier le lieu de vie de leurs enfants. Cela permet en outre de vivre l’étape de la séparation plus facilement.

Vu la réussite du projet, il est prévu d’augmenter le nombre de places de cette crèche de 22 à 37 enfants.

Service porteur de l’action : Service de la Petite enfance

Partenaires: ASBL Réseau saint-gillois des minis crèches

Planning : 2016 : augmentation de 15 places dans la crèche

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** /
- **Social :** permet aux parents de s’investir dans le lieu de vie de leurs enfants, maintien le lien parents-enfants, permet la rencontre entre parents, l’échange d’expériences, contribue à une bonne relation personnel de crèche-parents,...
- **Economique :** meilleure efficacité du personnel et réduction de son temps de travail.
- **Participation :** Participation collaborative active
- **Gouvernance :** système de gouvernance moderne et exemplaire.

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de parents assurant des permanences	Nb			
Nombre d’enfants dans la crèche	Nb			

PROXIMITÉ ET ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

35

FICHE N°1.3.1 Conciergeries de quartier

Description de l’action :

La mise en place d’un service de « conciergerie de quartier » à Saint-Gilles poursuit deux objectifs : rapprocher les pouvoirs publics des préoccupations citoyennes (en particulier en matière de propreté, de gestion de l’espace public, de prévention, etc.) mais également améliorer la qualité du service rendu à la population.

Le Concierge de quartier sera un interlocuteur unique pour les habitants, responsable de l’ensemble des intervenants de terrain dans un périmètre restreint. Sa mission : remédier le plus vite possible aux dégradations de l’espace public et aux actes de malpropreté. Il pourrait aussi être chargé dans son périmètre de la coordination des équipes de prévention.

Service porteur de l’action : Département Prévention / UNEUS

Partenaires: Espaces Publics / Propreté Publique / Programme Politique des Grandes Villes / Maison Eco / Service Prévention / zone de police / ABP / Atrium / Bruxelles Mobilité /...

Planning : 2016 : mise en place de la première conciergerie de quartier. 2017 : Evaluation, adaptations éventuelles et mise en œuvre de nouvelles conciergeries (maximum 6 en fonction des disponibilités budgétaires).

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Meilleure gestion des déchets, sensibilisation de la population aux préoccupations environnementales
- **Social :** Formation et emploi de personnes à faible qualification
- **Economique :** Amélioration de l’attractivité des quartiers
- **Participation :** Amélioration du dialogue entre la population et les services communaux
- **Gouvernance :** Gestion transversale et multidisciplinaire des espaces publics, efficacité accrue des équipes qui en ont la charge, participation des habitants (meilleure prise en compte des besoins structurels des habitants, etc.)

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de conciergeries de quartier mises en place	Nb			
Nombre d’interventions du Service Propreté suite à un contact avec le concierge du quartier	Nb			
Nombre d’interventions du Service Prévention suite à un contact avec le concierge de quartier	Nb			
Nombre d’interventions des services de police suite à un contact avec le concierge du quartier	Nb			

FICHE N°1.3.2 MaisonEcoHuis : guichet citoyen du développement durable

La Maison Eco, ouverte depuis septembre 2012, a été créée à l’initiative du Bourgmestre de Saint-Gilles afin d’offrir un service de proximité avec les citoyens pour toutes les questions relatives au développement durable.



Le bâtiment (labellisé Bâtiment Exemplaire), abrite deux services bien distincts, ayant néanmoins des approches similaires. Il s’agit du Service Développement Durable Communal (2 personnes) et du service Eco&Co du CAFA asbl, projet du CPAS de Saint-Gilles (4 personnes).

La présence dans un même lieu des deux services permet une réponse coordonnée et spécifique pour chaque demande. L’objectif est d’apporter une solution au plus près des besoins des habitants.

Afin d’atteindre cet objectif, des ateliers, des séances d’informations, des projections de films, des réunions collectives, etc. sont régulièrement organisés à la Maison Eco. On y trouve également de la documentation, des jeux ou des outils en matière d’éco gestion et de développement durable dans de nombreux domaines.

Le bâtiment en lui-même, par sa conception, illustre que des solutions raisonnables et reproductibles sont réalisables dans un

bâtiment dont les caractéristiques d’origine sont semblables à celles qu’on trouve dans de nombreux bâtiments saint-gillois.

Les ateliers sont régulièrement organisés, sur des thèmes tels que l’énergie, l’alimentation, le budget, les déchets, etc. L’animation de ces derniers est assurée distinctement par les deux services.

PROXIMITÉ ET ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

FICHE N°1.3.2.A Maison Eco : Lieu d’apprentissage et organisation d’ateliers thématiques

Description de l’action :

La Maison Eco propose divers ateliers au public, organisés par Eco&Co (service du CafA en collaboration avec le CPAS de Saint-Gilles) ou le service Développement Durable. Ils portent sur la consommation responsable (économies d’énergie, alimentation saine, détection des fuites d’eau,...) ou sur des techniques durables (vermicompostage, fabrication de nichoirs, semences,...). Certaines séances sont plus informatives, d’autres plus ludiques, mais toutes ont pour objet de susciter des comportements durables. Ces ateliers sont généralement organisés par la Maison Eco, mais il arrive qu’ils soient organisés à la demande expresse de l’un ou l’autre partenaire (écoles, Pianofabriek,...)

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires: Eco&Co (CAFA – CPAS de Saint-Gilles) / formateurs spécialistes des différents thèmes abordés

Planning : Action continue depuis l’ouverture en septembre 2012 de la Maison Eco

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** L’ensemble des ateliers proposés comportent une dimension de prise de conscience de l’environnement. Par ailleurs, lorsque du matériel est nécessaire, celui-ci est autant que possible issu de récupération.
- **Social :** Une bonne partie des ateliers s’adresse à un public précarisé afin de lui permettre de concilier mode de vie « sain » et économies. C’est également un moment de partage et de rencontres.
- **Economique :** Une bonne partie des ateliers a pour objet d’impliquer des économies pour ses participants. Les ateliers sont gratuits.
- **Participation :** Les ateliers sont ouverts à tous saint-gillois désireux d’y participer.
- **Gouvernance :** /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Ateliers organisés par la Maison Eco	Nb			
Ateliers organisés sur demande d’un partenaire extérieur	Nb			
Participants aux ateliers par an	Nb			

PROXIMITÉ ET ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

FICHE N°1.3.2.B Maison Eco – centre de documentation

Description de l’action :

Un centre de documentation, commun au service Développement Durable de la commune de Saint-Gilles et à Eco&Co (service du CAFA en collaboration avec le CPAS de Saint-Gilles) a été mis en place à la maison Eco depuis son ouverture. Divers ouvrages de référence dans le domaine du DD, des DVD, des jeux de sociétés sur des thématiques durables y sont disponibles pour prêt ou consultation sur place par les habitants. Des revues spécialisées sont également proposées, ainsi que des outils techniques (wattmètre et détecteur du CO).

A l’heure de l’évaluation de l’Agenda 21 2013-15, le succès du centre de documentation est mitigé. Seuls 28 ouvrages ont été empruntés en deux années. Cependant, les efforts seront maintenus les prochaines années afin d’améliorer la situation.

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires : Eco&Co (CAFA – CPAS de Saint-Gilles) / bibliothèques communales

Planning : 2016-2018 : alimentation du centre de documentation et intensification de la communication

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Nombreux ouvrages sur des thématiques environnementales / Mise à disposition gratuite d’outils qui favorise leur réemploi / Possibilité pour les habitants d’apporter des ouvrages qu’ils ne souhaitent pas conserver.
- **Social** : Ouverture à tous, notamment à des associations qui souhaiteraient effectuer un travail de sensibilisation au DD, et à un public plus précarisé qui s’adresse à Eco&Co (CAFA – CPAS de Saint-Gilles) pour des ateliers sur les économies d’énergie, le surendettement,...
- **Economique** : Les ouvrages seront prêtés gratuitement. Certains d’entre eux traitent de truc et astuces pour limiter sa consommation, et donc indirectement faire des économies.
- **Participation** : Les outils sont à disposition, mais les citoyens doivent eux même entreprendre les démarches de consultation et d’emprunt.
- **Gouvernance** : /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Ouvrages et outils mis à disposition	Nb			
Emprunt de livres	Nb			
Emprunt de jeux	Nb			
Emprunts des outils techniques	Nb			
Emprunt des DVD	Nb			
Consultations sur place	Nb			

PROXIMITÉ ET ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

FICHE N°1.3.2.C Maison Eco – Accompagnement à l’éco- construction ou rénovation

Description de l’action :

Alors que les consommations énergétiques des bâtiments représentent 70% des consommations globales à Bruxelles, une ordonnance visant à diminuer la consommation d’énergie primaire et les émissions de CO₂ liées à l’exploitation des bâtiments a été adoptée : la réglementation PEB.

Cette réglementation découle d’une obligation européenne. En Belgique, les Régions Flamande et Wallonne ont donc également développé des réglementations PEB qui poursuivent un même objectif mais dont l’application peut être différente.

Suite à ces changements et aux obligations qui en découlent pour les particuliers, de nombreuses personnes viennent à la Maison Eco avec des questions portant sur les techniques et méthodologies d’éco-rénovation. Ce public était auparavant réorienté vers le CAFA asbl, les Maisons de l’énergie, le Centre Urbain ou d’autres instances susceptibles de répondre à ces demandes.

Depuis 2014, la volonté de tenir compte de ces attentes et d’y répondre, a été concrétisée de différentes manières. Des séances d’information sont régulièrement organisées par le CAFA asbl, en collaboration avec le service DD, la mise à disposition du bâtiment (labellisé bâtiment exemplaire) pour des visites guidées est possible, et, une fois par an, la Maison Eco participe aux portes ouvertes des éco-bâisseurs organisées par le réseau éco-consommation.

Service porteur de l’action : Service Développement Durable et CAFA asbl

Partenaires : CPAS

Planning : 2016-2018 : amplification de l’accompagnement fourni

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Les rénovations durables permettent une préservation des ressources naturelles telles que l’eau ou les sources énergétiques.
- **Social** : Aide aux habitants.
- **Economique** : Informer du public sur les primes accessibles.
- **Participation** : C’est sur base des demandes de citoyens que cette action sera mise en place.
- **Gouvernance** : Accompagnement et conseils adaptés aux demandes.

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Personnes ayant visité le bâtiment	Nb			
Personnes ayant bénéficié d’une séance d’information éco-construction	Nb			

PROXIMITÉ ET ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

40

FICHE N°1.3.3 Sensibiliser au développement durable par des outils de communication efficients**Description de l’action :**

Depuis sa création, et plus encore depuis l’emménagement à la Maison Eco, le service a mis en place divers outils de communication lui permettant d’organiser ou de relayer des projets de développement durable.

Outre les outils créés dans la cadre d’événements spécifiques (affiches et flyers principalement), le service peut s’appuyer sur

- Le site Internet de la Maison Eco
- Le site Ecomap1060.be (carte des ressources durables de Saint-Gilles)
- Une newsletter du Développement Durable

qui demandent des mises à jour régulières.

Il arrive aussi que le service réfléchisse à des outils plus « originaux » qui cadrent avec des thématiques données (par exemple, communication via des sachets de graines dans le cadre du projet biodiversité – étiquettes cousues dans des sacs réutilisables - ...)

Certains projets sont enfin réalisés de manière transversale avec d’autres services : réalisations de panneaux de sensibilisation à la biodiversité en ville avec le service des espaces verts – travail sur une charte événements durables – contribution aux outils de communication communaux (page facebook, Intranet, Info Saint-Gilles,...)

Finalement, certains médiums ne sont pas spécifiquement des outils de communication mais peuvent servir de relais d’information, comme les gobelets et les mugs réutilisables...

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires: Services internes / graphistes

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Meilleurs outils de communications = meilleurs messages – notamment d’ordre environnemental – relayés par le service. Attention particulière donnée à l’aspect environnemental des outils de communication. Virtualisation des informations ayant pour objet une plus large diffusion de l’information sans passer par la communication papier. Affiches et flyers toujours imprimés avec parcimonie.
- **Social :** Attention accordée à une accessibilité « à tous » des communications
- **Economique :** /

- **Participation** : Volet participatif des outils : possibilités de retour vers le service, utilisation des outils comme relais d’initiatives citoyennes.
- **Gouvernance** : Efficience des outils utilisés

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Personnes inscrites à la newsletter	Nb			
Pourcentage moyen de personnes ayant ouvert la newsletter	%			
Nombre de consultations du site maisonecohuis.be	Nb			
Nombre de consultations du site ecomap1060.be	Nb			

FICHE N°1.3.4 Union pour un environnement urbain sécurisé (UNEUS)

Description de l’action :

L’Union pour un environnement urbain sécurisé est un service communal qui a été mis en place en 2013. Il a pour objectif, comme son nom l’indique, d’améliorer la sécurité dans les quartiers repris dans son périmètre d’action.

Son action se base sur une collaboration étroite entre plusieurs acteurs communaux et fédéraux, notamment les services de police.

La particularité de ce service est qu’il a pour mot d’ordre la transversalité. 10 groupes de travail thématiques ont été mis en place : logement, sanctions administratives, jeunesse, stupéfiants, nuisances urbaines, gare du midi, aménagement du territoire, méthodologie, réorganisation des services, parquet, sécurisation des grands ensembles.

Une plateforme définit les lignes directrices et prioritaires et un comité de pilotage veille à la mise en œuvre des actions. Sont membres de ce comité. La plateforme est composée du Bourgmestre (Charles Picqué), du procureur du Roi, du chef de zone et du Directeur Coordinateur de la police fédérale. Le comité de pilotage est composé d’un représentant de chaque membre de la plateforme.

Service porteur de l’action : Département Prévention / UNEUS

Partenaires: Tous les services communaux (Démographie, prévention, urbanisme,...) que le bourgmestre représente, la Police locale et fédérale, parquet du procureur du Roi, les sociétés de logement (Foyer Sud), le secteur associatif, les institutions régionales (SPRB, BM,...) et fédérales (SPF Intérieur), le CPAS,

Planning : 2013-2016 : évaluation du processus de mise en place du projet. Elaboration des objectifs stratégiques et des objectifs opérationnels.

Ensuite : action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : amélioration de la qualité de l’environnement par une diminution des dégradations (notamment via opérations quartiers propres).
- **Social** : amélioration de la qualité de vie des quartiers et du sentiment de sécurité, diminution du décrochage scolaire, lutte contre la toxicomanie,...
- **Economique** : effets indirects bénéfiques sur l’économie locale.
- **Participation** : action qui nécessite la participation active de différents groupes d’acteurs.
- **Gouvernance** : Application de la transversalité, mise en réseau de différents acteurs via des groupes de travail thématiques et transversaux. Mode de fonctionnement exemplaire, porté par un groupe de pilotage, transversal également.

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de réunions du comité de pilotage	Nb de réunions			
Nombre de réunions du GT midi	Nb de réunions			
Nb de réunions du GT Méthodologie	Nb de réunions			
Nombre de réunions du GT parquet	Nb de réunions			
Nombre de réunions du GT réorganisation Préve/PPGV	Nb de réunions			
Nombre de réunions du GT stupéfiants	Nb de réunions			
Nombre de réunions du GT SAC	Nb de réunions			
Nombre de réunions du GT Logements sociaux	Nb de réunions			
Nombre de réunions du GT dégradations du bâti	Nb de réunions			
Nombre de réunions Intervention Espaces Publics	Nb de réunions			
Nombre de réunions du GT jeunesse	Nb de réunions			
Nombre de dossiers gérés par la cellule au total	Nb de réunions			

MARCHÉS PUBLICS

44

FICHE N°1.4.1 Encourager l’insertion de clauses durables dans les marchés**Description de l’action:**

L’administration émet de très nombreux marchés publics, dans des domaines variés. Lors de sa session du 20 août 2008, le Collège a décidé que, lorsque cela s’avère opportun, des clauses durables devaient être introduites dans les marchés. Le service DD vient en appui à cette décision de différentes manières :

- En relayant aux personnes concernées l’information sur les formations concernant l’insertion de clauses durables sur des thématiques générales ou spécifiques
- En proposant une relecture des cahiers des charges avec des suggestions de clauses durables à y intégrer, tout en tenant compte des spécificités de la commune.

Certains cahiers des charges contiennent déjà des clauses durables, dans une mesure variant de l’un à l’autre. Ceux-ci sont : le marché boissons, le marché cantines scolaires, le marché produits d’entretiens, le marché traiteur et d’autres probablement. Mais le manque de centralisation de ces cahiers des charges ainsi que le nombre d’acteurs impliqués dans l’usage des produits ou services rend la tâche ardue. La mise en place en janvier 2016 d’une centrale d’achats communale sera une aide précieuse pour mener à bien cette mission.

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires: Service du personnel (formations) et ensemble des services qui rédigent des cahiers des charges. Partenaires extérieurs : Bruxelles-Environnement - Réseau Achats durables - SAW-B - ...

Planning : L’insertion des clauses durables dans les marchés doit se faire de manière progressive. Elle a déjà été réalisée pour certains marchés dans le cadre du plan d’action précédent et va être poursuivie et intensifiée.

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Insertion de critères durables dans les marchés contribue à diminuer les impacts sur l’environnement
- **Social** : Certains marchés réservés à l’économie sociale. Des critères liés aux conditions de production, au respect des droits des travailleurs,... pourront également apparaître dans les marchés qui ne sont pas spécifiquement réservés.
- **Economique** : Attention particulière apportée au fait de ne pas impliquer de frais supplémentaires pour l’administration, soit par une insertion « raisonnée » des critères, soit par des campagnes de sensibilisation visant à changer les habitudes de consommation.
- **Participation** : /
- **Gouvernance** : Exemplarité de la commune dans son mode de consommation.

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Cahiers des charges pour lesquels une relecture par le service DD a été organisée	Nb			
cahiers des charges intégrant des clauses durables sur l’ensemble des cahiers des charges	Nb			

FICHE N°1.4.2 Participation aux centrales de marchés régionales

Description de l’action:

Bruxelles-Environnement développe une politique d’achats durable et propose aux administrations communales d’y participer.

Parmi les outils mis en place, outre les formations, le helpdesk, et la plateforme « achats durables », Bruxelles-Environnement a développé un projet pilote de centrale de marchés de fournitures de bureaux, qui permet aux administrations de commander directement au fournisseur désigné. Il existe le même fonctionnement pour l’achat de papier recyclé.

D’autres centrales d’achat existent ou vont se développer... Pour la commune, elles permettent l’accès à du matériel respectant des critères durables à un prix raisonnable. L’objectif est donc de prendre part à ce processus... Le service des Propriétés communales va par exemple intégrer la centrale des marchés par Sibelga et Interfin pour 2016-17.

Service porteur de l’action : Service des Propriétés communales

Partenaires: Centrale d’achats communales et services qui rédigent des cahiers des charges.
Partenaires extérieurs : Bruxelles-Environnement / Réseau Achats durables / Bruxelles-Mobilité- ...

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Insertion de critères durables dans les marchés contribue à diminuer les impacts sur l’environnement
- **Social** : Des critères liés aux conditions de production, au respect des droits des travailleurs,... peuvent être présents dans les marchés, même si ils ne sont pas réservés à l’économie sociale.
- **Economique** : Economies financières par la centralisation des marchés
- **Participation** : /
- **Gouvernance** : Gestion communale raisonnée

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de centrales de marchés auxquelles participe l’administration	Nb			

2. Une gestion responsable des ressources naturelles

BIODIVERSITÉ ET ESPACES VERTS

ENERGIE

EAU

DÉCHETS

ALIMENTATION

LABELLISATION ET MAÎTRISE DES IMPACTS

BIODIVERSITÉ ET ESPACES VERTS**FICHE N°2.1.1 Des jardinières pédagogiques dans les crèches****Description de l’action :**

En 2014, des jardinières ont été installées par le service des plantations dans les 7 crèches communales. Elles ont été plantées dans le cadre de séances d’animations avec les enfants de 18 mois et plus. Depuis lors, certaines sont entretenues régulièrement par les enfants et leurs encadrants, d’autres sont un peu laissées à l’abandon.

Un suivi sera apporté au projet, de sorte que les jardinières soient effectivement utilisées à des fins pédagogiques.

Service porteur de l’action : Service de la Petite Enfance

Partenaires : Service des Plantations/ service Développement Durable / associations actives dans l’agriculture urbaine.

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Sensibiliser des enfants au jardinage et au respect de la nature
- **Social :** Accès à la nature et au travail de la terre pour tous
- **Economique :** /
- **Participation :** Implication des enfants et des équipes encadrantes
- **Gouvernance :** /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Enfants ayant participé aux animations	Nb			
Jardinières	Nb			

BIODIVERSITÉ ET ESPACES VERTS

FICHE N°2.1.2 Des bacs potagers dans les écoles

Description de l’action :

De plus en plus d’écoles développent des projets pédagogiques autour de bacs potagers.

Fin 2015, 5 écoles possèdent des bacs. Les expériences des écoles ayant déjà mis en place de tels projets pourront bénéficier aux écoles intéressées de développer l’idée.

Certaines écoles développent en parallèle des initiatives de compostage.

Service porteur de l’action : Service Enseignement

Partenaires: Service Contrats de quartier durables / service des Plantations / Partenaires extérieurs (ASBL Début des haricots,...)

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Sensibilisation des enfants à la biodiversité, la nature et l’alimentation durable
- **Social :** Offrir un accès à la nature et à des notions d’alimentation durable à tous les enfants
- **Economique :** /
- **Participation :** Implication des enfants et des équipes éducatives dans l’entretien des bacs et via les sujets abordés en classe en lien avec les bacs
- **Gouvernance :** /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nb d’écoles qui ont installé des bacs	Nb			

BIODIVERSITÉ ET ESPACES VERTS

50

FICHE N°2.1.3 Plan de gestion des espaces verts publics**Description de l’action :**

Un cadastre des arbres en voirie a été mis à jour fin 2015. Ce cadastre donne une bonne vision d’ensemble de l’évolution des arbres année par année, ainsi que de la variété des espèces et du nombre d’arbres plantés dans l’espace public. Cependant, la cartographie liée à ce cadastre est à terminer. Par ailleurs, l’inventaire des arbres en voirie régionale et dans les parcs doit encore être complété.

Un plan de gestion général et spécifique par espace reste également dans les projets du service. Il est réalisé d’office lors de nouvelles réalisations (ex : parc Germeau) mais encore à mettre en place dans les autres lieux, à commencer par le Parc Pierre Paulus...

Service porteur de l’action : Service Espace public / espaces verts

Partenaires: Monuments et sites / Région

Planning : 2016- finalisation du cadastre des arbres / plan de gestion : action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Meilleure connaissance (et protection) du patrimoine vert Saint-Gillois – maintien ou renforcement de la biodiversité
- **Social :** /
- **Economique :** Lutte contre les maladies et problèmes rencontrés par les arbres, afin d’en assurer une meilleure gestion génératrice d’économies
- **Participation :** /
- **Gouvernance :** Bonne gestion du patrimoine vert

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre d’arbres répertoriés	Nb			

BIODIVERSITÉ ET ESPACES VERTS

FICHE N°2.1.4 Gestion différenciée des espaces verts

Description de l’action :

Une attention particulière est apportée depuis quelques années à une diminution de la quantité de déchets générée par l’entretien des espaces verts. Un compost à usage interne va être développé dans le Parc Pierre Paulus afin de gérer les déchets produits. Ce compost pourra être réutilisé par les services communaux. 3 personnes du service espaces verts vont bénéficier d’une formation au compostage pour professionnels.

La réflexion sur le remplacement de zones en dolomies par des pelouses écologiques et le dépavage en vue de recréer des espaces verts se poursuit.

Une gestion différenciée des espaces, notamment dans le Parc Paulus et au Cimetière communal, se met en place.

Rappelons que le service des espaces verts publics de la commune de Saint-Gilles n’utilise plus de pesticides depuis 2014, de même que le service des plantations (entretien mécanique des abords des terrains de sport notamment).

Une campagne de communication afin de permettre au public les tenants et aboutissants de cette gestion écologique des espaces va être mise en place avec le service développement durable.

Service porteur de l’action : Service Espace public / espaces verts

Partenaires: Service Développement Durable

Planning : 2016 – création du compost et formation du personnel

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Diminution de la quantité de déchets à traiter de manière industrielle (y compris moins de transport) – maintien et renforcement de la biodiversité
- **Social** : /
- **Economique** : Economies notamment quant au frais de traitement des déchets
- **Participation** : Réflexion sur la mise à disposition de parcelles pour les projets d’habitants qui en font la demande
- **Gouvernance** : Projet « intégré », au sein duquel la commune non seulement rationalise sa production de déchets, mais de plus les gère de manière autonome.

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Quantité de « déchets verts »	Tonnes			

FICHE N°2.1.5 Biodiversité à Saint-Gilles

2016 est l’année de lancement de toute une série d’actions de sensibilisation à la biodiversité en ville, organisées par le service Développement Durable en collaboration avec le service des Espaces verts, les Contrats de quartiers durables et de nombreux autres partenaires (associations de quartier, monde associatif local, associations environnementales, citoyens,...)

Ce projet et les actions développées sont soutenus par Bruxelles-Environnement dans le cadre de l’appel à projets Agenda 21 Iris.

Il s’agit d’un projet « multifacette » ayant pour objet de s’adresser à différents types de publics : les travailleurs de l’administration, les citoyens intéressés par les thématiques « nature », les personnes peu concernées a priori par ces informations... avec un accent particulier sur l’acceptation de la nature en ville.

Cette action se divise en 4 axes principaux :

- a) La réintroduction des moineaux en ville
- b) La réalisation d’un parcours sur l’histoire de la biodiversité à Saint-Gilles
- c) La réalisation d’actions de sensibilisation
- d) Le recensement de la biodiversité existante



BIODIVERSITÉ ET ESPACES VERTS

53

FICHE N°2.1.5.A Réintroduire les moineaux en ville**Description de l’action :**

Parmi les symboles de la biodiversité urbaine, les moineaux occupent une place importante. Or ils ont pratiquement disparus à Saint-Gilles. L’objectif est de permettre à cette espèce de retrouver un place dans le tissu urbain saint-gillois, en comprenant les raisons de sa disparition et en recréant un terrain qui lui est adapté (nourriture disponible, lieux où nidifier,...)

Initié par le quartier durable « Morichar en Transition », ce projet st soutenu par le Contrat de quartier durable Parvis – Morichar et va être réalisé en collaboration étroite avec le service Développement Durable.

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires: Morichar en Transition / Contrat de quartier durable Parvis-Morichar

Planning : 2016 : mise sur pied d’un groupe de travail / 2017-2018 : mise en place des actions

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Soutien au développement de la biodiversité en ville
- **Social** : Amélioration du cadre de vie
- **Economique** : /
- **Participation** : Implication des habitants du quartier via des groupes de travail thématiques
- **Gouvernance** : /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre d’actions mises en place	Nb			
Nombre de personnes impliquées dans les groupes de travail	Nb			

BIODIVERSITÉ ET ESPACES VERTS

54

FICHE N°2.1.5.B Balade historique**Description de l’action :**

En 2016 seront célébrés les 800 ans de la commune de Saint-Gilles. 2016 est aussi une année durant laquelle le thème de la biodiversité va être particulièrement mis en avant. La volonté était donc de relier les 2 thématiques, en mettant en place un parcours mettant en exergue l’histoire de la biodiversité saint-gilloise, la situation actuelle et les projets pour l’avenir.

Ce parcours prendra la forme d’une ballade sonore, composée d’une quinzaine de lieux de visite. Bien que lancé à l’occasion des 800 ans de la commune, ce projet est amené à être pérennisé.

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires: Prestataires encore à définir / Bruxelles-Environnement

Planning : 2016 : création de la ballade et développement des outils de communication

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Accroître la connaissance et le respect de la biodiversité en ville
- **Social :** Ballade entièrement gratuite, accessible à tous, mettant en valeur l’histoire de la commune
- **Economique :** /
- **Participation :** Entretiens avec de nombreux Saint-Gillois qui connaissent l’histoire de leur commune
- **Gouvernance :** /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de personnes téléchargeant le lien pour suivre la ballade	Nb			

BIODIVERSITÉ ET ESPACES VERTS

55

FICHE N°2.1.5.C Actions de sensibilisation tous publics**Description de l’action :**

Diverses actions de sensibilisation vont être organisées dans le cadre du projet « biodiversité à Saint-Gilles ». L’objectif est de toucher des publics les plus diversifiés possibles, de les sensibiliser à l’importance d’un maintien de la biodiversité en milieu urbain.

Outre l’organisation d’ateliers à la Maison Eco, des associations seront contactées afin de leur proposer des animations. Un travail sera également effectué en collaboration avec les éducateurs de rues. L’application développée dans le cadre du projet (voir fiche « recensement ») pourra également être utilisée comme outil de sensibilisation.

Parallèlement, des outils de communication vont être développés : brochures, panneaux d’information, ... qui expliqueront notamment les nouveaux modes de gestion des espaces verts par les services communaux.

Chaque activité reprendra le petit logo « biodiversité à Saint-Gilles » pour donner une identité visuelle à l’ensemble du projet.

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires : Associations saint-gilloises / Service des Educateurs de rues / Service Espaces publics

Planning : Action principalement réalisée en 2016 mais qui se poursuivra les prochaines années

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Soutien au développement et au respect de la biodiversité en ville
- **Social** : Attention à toucher l’ensemble des publics saint-gillois
- **Economique** : /
- **Participation** : Appel à l’implication des habitants
- **Gouvernance** : Gestion durable des espaces verts et information au public

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre d’actions de sensibilisation mises en place	Nb			
Nombre d’outils de communications créés	Nb			

BIODIVERSITÉ ET ESPACES VERTS

56

FICHE N°2.1.5.D Recensement des plantes sauvages**Description de l’action :**

Afin de pouvoir évaluer de manière constructive l’évolution de la biodiversité à Saint-Gilles, il est avant tout nécessaire de connaître la situation « actuelle ».

Dans cet état d’esprit, le service espaces publics (espaces verts) va finaliser le recensement des arbres en voirie. Ce recensement est construit de manière dynamique, afin de pouvoir suivre l’évolution des arbres par rue et par espèce dans le temps (voir fiche 2.1.3).

Par ailleurs, une application web va être créée permettant d’identifier et d’apprendre à connaître les plantes sauvages qui poussent en ville, et plus spécifiquement à Saint-Gilles. Cette application sera alimentée dans le cadre d’un processus participatif avec les habitants, avec un encadrement par des professionnels du secteur. La création de cette application résulte du constat qu’on respecte mieux ce que l’on connaît mieux...

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires: Bruxelles-Environnement / Natagora / Service espaces publics

Planning : 2016 : mise sur pied d’un groupe de travail / 2017-2018 : mise en place des actions

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Soutien au développement de la biodiversité en ville – stimuler la connaissance et le respect des plantes sauvages urbaines
- **Social** : Présentation du projet dans le cadre associatif, comme outil de sensibilisation
- **Economique** : /
- **Participation** : Implication des habitants du quartier dans la réalisation de la plateforme
- **Gouvernance** : Bonne connaissance de terrain

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre d’arbres recensés	Nb			
Nombre de plantes intégrées dans l’application	Nb			
Nombre de contributeurs à l’application				

FICHE N°2.2.1 Derniers aménagements dans le cadre du Plan Lumière

Description de l’action :

Depuis de nombreuses années, la Commune est engagée dans un Plan Lumière qui vise à renouveler efficacement l’ensemble des luminaires d’éclairage public.

La démarche est adaptée en fonction de la situation de terrain : diminution de la hauteur de l’éclairage, multiplication des points lumineux en les remplaçant par des appareils moins énergivores, diminution de la puissance lumineuse, matériel plus performant,... De manière générale, tout éclairage de 20 ans ou plus est remplacé par du matériel aussi fonctionnel mais moins consommateur. L’ensemble du Plan Lumière devrait être achevé en 2018. D’ici là, quelques gros chantiers restent à mettre en œuvre, comme le Parvis de Saint-Gilles et le Square Jacques Franck.

Service porteur de l’action : Service de l’Urbanisme

Partenaires: Sibelga

Planning : Action continue jusqu’en 2018

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Diminution des consommations énergétiques
- **Social** : Attention portée à la convivialité dans les quartiers
- **Economique** : Economies financières grâce à une moindre consommation
- **Participation** : Soumission à permis avec enquête publique de certains changements des lumières ou parties d’aménagements globaux faisant aussi l’objet d’enquête publique
- **Gouvernance** : /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Consommation (Kwh) depuis le point de référence (puissance installée)	Kwh			
Montant des factures énergétiques liées à l’éclairage public	€			

FICHE N°2.2.2 Comptabilité énergétique communale

Description de l’action :

Un suivi mensuel des consommations énergétiques (gaz et électricité) de l’ensemble des bâtiments communaux est effectué sur base du relevé d’index des compteurs. Les infrastructures décentralisées envoient les relevés au responsable énergie, qui les encode dans un tableau Excel accessible à tous. Une information personnalisée par service devrait être envoyée annuellement. Ce mode de fonctionnement permet un suivi de l’évolution des consommations par le responsable énergie, et une explication ou réponse rapide en cas de surconsommation. Des défauts de régulation de chaudière peuvent par exemple apparaître grâce à ces relevés. Annuellement, cette comptabilité mensuelle permet de comparer la consommation avec celle facturée par le fournisseur.

Service porteur de l’action : Service des Propriétés communales

Partenaires: Services communaux décentralisés

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Préservation des ressources naturelles (évite des surconsommations), maîtrise des émissions de CO2
- **Social :** /
- **Economique :** Identification rapide des surconsommations et donc des surcoûts pour la commune
- **Participation :** Participation active de la part des gestionnaires d’infrastructures et de leur ligne hiérarchique
- **Gouvernance :** Bonne gestion des dépenses communales

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de bâtiments suivis/ nombre de bâtiments de la commune	Nb			
Nombre de surconsommations détectées par an	Nb			

FICHE N°2.2.3 Plan d’investissement pluriannuel URE (stratégie anticipative)

Description de l’action :

Tous les 3 ans, sur base des factures énergétiques remises par le fournisseur d’énergie, et compte tenu de la comptabilité énergétique communale (suivi mensuel des consommations énergétiques sur base du relevé d’index des compteurs) et du suivi des consommations d’eau, les priorités dans les investissements économiseurs d’énergie dans les bâtiments communaux sont établies dans un Plan d’Investissement.

Ce plan est validé par le Collège avant la constitution du budget de l’année suivante.

Cette action comprend l’insertion d’investissements URE dans le budget prévisionnel, la rédaction des cahiers des charges, l’attribution des travaux ainsi que la réalisation effective de ces travaux et le suivi des consommations au cours des années suivantes.

Dès 2016, le remplacement des chaudières de l’école 1-2 (Rue de la Perche) ainsi que le placement de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l’école Pierre Paulus prendront place. D’autres chaudières, arrivées en fin de vie, seront également remplacées dans différents bâtiments communaux. Des châssis seront remplacés pour améliorer les performances d’isolation du bâtiment.

Service porteur de l’action : Service des Propriétés communales

Partenaires: Ensemble des services communaux décentralisés pour le suivi des consommations / Service des Finances

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Diminution de la consommation énergétique des bâtiments et des émissions de CO2
- **Social** : Amélioration du confort des occupants des infrastructures communales
- **Economique** : Impact économique à long terme (même si à court terme le budget à investir est généralement conséquent)
- **Participation** : Participation des gestionnaires d’infrastructures décentralisées pour le suivi des consommations
- **Gouvernance** : Bonne gestion des dépenses / priorisation dans les investissements / stratégie anticipative et vue à long terme

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Consommation énergétique annuelle gaz moyenne (sur le nombre de bâtiments)	kWh/m ²	/		
Consommation énergétique annuelle électricité moyenne (sur le nombre de bâtiments)	kWh/m ²	/		
Consommation annuelle moyenne de l’eau (sur le nombre de bâtiments)	m ³	/		

ENERGIE

FICHE N°2.2.4 Des panneaux photovoltaïques en toiture

Description de l’action :

Le placement de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux est étudié. Si la consommation en électricité permet un retour sur investissement intéressant, il est envisagé afin d’augmenter la production d’énergie verte et de diminuer les émissions de CO2. Les bâtiments à toiture plate sont en bonne voie de recensement. Pour les bâtiments où l’investissement semble intéressant, les étapes suivantes sont l’analyse de la consommation d’électricité, l’étude de stabilité, la recherche de financement (tiers-investissement – fond propre - ...), la rédaction du cahier des charges, l’attribution et le suivi du chantier, la constitution d’un dossier auprès de Brugel pour la certification de l’installation et le suivi des performances de l’installation...

En 2016, des panneaux photovoltaïques seront placés sur les toits de l’école Pierre Paulus ainsi que sur le bâtiment situé au 4 rue Vlogaert (construction neuve d’un bâtiment abritant une crèche et une école).

Le placement de panneaux photovoltaïques dans le cadre du projet Ecam est à l’étude.

Service porteur de l’action : Service des Propriétés communales

Partenaires : /

Planning : Début 2016 : Lancement de la procédure pour le placement à Pierre Paulus
 Attribution de l’entrepreneur
 Printemps 2016 – été 2016 : Placement à Pierre Paulus
 Constitution du dossier administratif pour certification
 2017 : Revente des certificats verts
 En continu : Revente de l’électricité produite excédentaire

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Diminution des émissions de CO2, production d’électricité 100% verte
- **Social** : /
- **Economique** : Diminution de la facture globale d’électricité
- **Participation** : /
- **Gouvernance** : Gestion raisonnée des ressources / exemplarité

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Quantité d’électricité réinjectée dans le réseau	Kwh			
Nombre de bâtiments équipés sur l’ensemble des bâtiments	Nb			

ENERGIE

62

FICHE N°2.2.5 **Guidance énergétique spécifique « bâtiment passif »****Description de l’action :**

Début 2015, un nouveau bâtiment exemplaire situé rue Vlogaert ouvrira ses portes et accueillera une école et une crèche communales. Ce bâtiment bénéficiera de techniques de pointes en termes d’isolation des façades, du sol, du toit, des châssis et des vitrages, étanchéité à l’air, panneaux photovoltaïques, toiture verte, récupération d’eau de pluie, 2 circuits de ventilation double flux (un pour la crèche et un autre pour le centre de formation),...

Les interrogations des occupants d’un bâtiment passif sont généralement nombreuses : quelles sont les spécificités d’usage ? Peut-on ou non ouvrir les fenêtres ? Comment fonctionne le système de chauffage ? ... Un accompagnement spécifique, accompagné d’outils de communication et de sensibilisation pour tout nouvel occupant, s’avère donc utile.

Service porteur de l’action : Service des Propriétés communales

Partenaires: Service développement durable / associations actives dans le domaine

Planning : Avant l’ouverture de l’établissement, planifiée 1er semestre 2016

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Optimisation des acquis du bâtiment en termes d’économies d’eau, d’électricité,...
- **Social** : /
- **Economique** : Economies financières liées à l’optimisation des acquis du bâtiment en termes d’économies d’eau, d’électricité,...
- **Participation** : Implication des occupants du bâtiment
- **Gouvernance** : Bonne gestion d’un bâtiment ayant des spécificités techniques dès sa mise en service

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Rencontres de sensibilisation avec les occupants	Nb			

ENERGIE

FICHE N°2.2.6 Diminution de la consommation d’énergie du parc informatique

Description de l’action :

Le projet consiste à rationaliser le parc informatique en vue d’en diminuer les consommations notamment électriques. Ceci se traduit par différentes mesures :

- Transfert des serveurs dans un Data Server régional, ce qui permettra une meilleure résilience et redondance des serveurs. Le démarrage de ce transfert débute en 2016 avec comme objectif l’externalisation de 80% des s erveurs.
- Remplacement progressif des stations de travail par la virtualisation des PC « clients ». L’utilisateur se connecte à sa session qui tourne sur un serveur, à partir d’un « thin client » voire un « zéro client » peu gourmand en énergie (pas de ventilateur, pas de disque dur,) Cela permettra de passer d’une consommation de 400 watts par ordinateur à une consommation de 11 watts par unité : passer de 180.000watts à 4950 watts.
- Contrôle systématique des machines laissées allumées après les heures de service.
- Remplacement progressif des écrans pour des appareils dont la technologie avancée les rend moins énergivores

Ces différentes mesures permettront de réduire les consommations d’environ 40%.

Service porteur de l’action : Service Informatique communal

Partenaires: Les utilisateurs / CIRB pour la partie Data Center Régional

Planning : Data Center Régional : 80% des serveurs externalisés en 2016 / Virtualisation des clients : L’intégration des serveurs a été effectuée, 50 clients légers ont été déployés en 2015, les 100 suivants sont prévu pour les années à venir.

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Diminution des consommations d’énergie – impact direct sur les ressources environnementales
- **Social :** La virtualisation permet la mise en œuvre du télétravail, par un accès à la session client à distance et de manière sécurisée
- **Economique :** Consommation moindre entraîne des coûts moindres
- **Participation :** /
- **Gouvernance :** Exemplarité communale en matière de gestion énergétique, sur ce poste.

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Coût consommations électriques	€			
Stations remplacées et liées au serveur régional	Nb			

FICHE N°2.3.1 Prime pour les tonneaux de récupération d’eau pluie

Description de l’action :

Afin d’encourager la récupération de l’eau de pluie par l’usage de (petites) citernes, le service DD propose une prime communale pour l’achat d’un tonneau par les citoyens. Les habitants ont droit à un remboursement de 50% du montant d’achat, avec un maximum de 100€.

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires: /

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : L’eau est une ressource de plus en plus rare, or pour certaines tâches, l’eau de pluie convient tout à fait, tout en exerçant une pression moindre sur les stations d’épuration
- **Social** : /
- **Economique** : La production d’une eau potable de qualité nécessite des investissements importants supportés par les collectivités – gratuité de l’eau de pluie
- **Participation** : La démarche de l’achat du tonneau de pluie est à entreprendre par les habitants, qui prennent ensuite contact avec l’administration pour le remboursement
- **Gouvernance** : Aide communale pour les citoyens

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Primes accordées par an				

FICHE N°2.3.2 Suivi des consommations d’eau

Description de l’action :

La commune dispose d’une soixantaine de bâtiments, dont les consommations en eau sont suivies mensuellement.

Ce suivi permet de détecter des fuites et autres surconsommations et d’apporter des réponses structurelles (réparations, aménagements moins consommateurs, etc.) et organisationnelles aux problèmes rencontrés.

Service porteur de l’action : Service des Propriétés communales

Partenaires: Services communaux décentralisés

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Préservation des ressources
- **Social** : /
- **Economique** : Maîtrise des factures et gestion des coûts
- **Participation** : Participation active des gestionnaires de bâtiments
- **Gouvernance** : Diminution des délais de réparation / modernisation des installations

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Fuites décelées par an	Nb			
Consommation d’eau	m ³			

FICHE N°2.4.1 Sensibilisation à une gestion efficace du papier

Description de l’action :

Comme toutes les administrations, Saint-Gilles consomme beaucoup de papier.

Certaines actions de sensibilisation ont été menées, un comptage des copies et des impressions est effectué. Il n’en demeure pas moins qu’une meilleure gestion de la consommation en papier reste à réaliser. Le nombre exact de feuilles consommées par service n’est pas connu avec précision (certains services effectuant leurs commandes papier sur « fond propre », d’autres en passant par l’imprimerie communale). Les comptages sont effectués, mais les constats ne sont jusqu’à présent pas analysés.

Plusieurs réunions « papier » ont été organisées entre le service DD, le service SIC (Informatique) et le service de l’Imprimerie, afin de réfléchir à une comptabilisation centralisée du papier et la mise en place d’un programme informatique de gestion des commandes papier.

Un plan papier sera mis en place d’ici la fin de ce plan d’actions. La volonté est d’organiser un accompagnement personnalisé par service : il s’agit donc d’un travail de grande ampleur nécessitant beaucoup de temps et l’implication de chacun.

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires: Ensemble des services communaux

Planning : Finalisation du plan papier et des actions de sensibilisation d’ici 2018

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Diminution de la consommation de papier : moins de déchets, moins de matières premières et d’énergie pour la production, moins de transport
- **Social** : /
- **Economique** : Economies dues à une moindre consommation
- **Participation** : Implication nécessaire de l’ensemble des services
- **Gouvernance** : Bonne gestion / vision claire du fonctionnement

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Papier A4 consommé par le service Imprimerie	Nb			
Papier A3 consommé par l’Administration (impressions via l’imprimerie communale)	Nb			
Papier A3+ consommé par l’Administration (impressions via l’imprimerie communale)	Nb			

Agenda 21 Local communal Saint-Gillois – Plan d’actions

Commandes hors Imprimerie (budget)	€				
Nb de faces imprimées (relevés des imprimeurs multifonctions)	Nb				67

FICHE N°2.4.2 Développement et promotion du compostage

Description de l’action :

La commune s’occupe de la gestion d’un compost collectif près de la station de métro Horta. Le service reçoit très régulièrement des demandes de participation à ce projet, et cherche donc à soutenir le développement d’autres sites de compostages collectifs, sur l’ensemble du territoire. Différents projets devraient notamment voir le jour dans les zones en contrat de quartier.

L’idée est également de mettre en réseau les différents lieux, acteurs et composts collectifs saint-gillois existants afin de gérer efficacement les demandes des habitants.

Le service est par ailleurs à la disposition des personnes ou institutions qui souhaitent initier un compost pour des informations, visite de projets existants,... Il va par exemple venir en appui pour l’installation d’un compost à l’école Ullenspiegel début 2016.

Les lieux possibles de compostages étant relativement rares à Saint-Gilles, des initiations au vermicompostage sont régulièrement organisées à la Maison Eco.

Pour inciter les citoyens à composter leurs déchets chez eux, une prime compost a également été mise en place durant le second semestre 2015. Elle est d’application pour l’achat des fûts pour les personnes qui disposent d’une cour ou d’un jardin, mais également pour les vermicompostières d’appartement.

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires: Service des Espaces verts / Service des Contrats de quartier

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Diminution des quantités de déchets à traiter de manière industrielle (et notamment, par rapport aux collectes de déchets organiques : pas de transport des déchets ni de sacs d’emballage)
- **Social :** Rôle important des composts collectifs en termes de convivialité et de cohésion sociale.
- **Economique :** /
- **Participation :** Mise à disposition par la commune mais gestion journalière assurée par les participants. Organisation pratique et communications par un groupe pilote d’habitants. Compost produit régulièrement mis à disposition de projets collectifs.
- **Gouvernance :** /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Personnes impliquées dans un compost collectif communal	Nb			
Nb composts collectifs répertoriés	Nb			
Personnes ayant introduit une demande de participation à un compost	Nb			
Formations au vermicompostage à la Maison Eco	Nb			
Participants aux formations vermicompostage	Nb			
Nombre de « primes compost » accordées	Nb			

DÉCHETS

70

FICHE N°2.4.3 Recycler le matériel informatique obsolète**Description de l’action :**

Les déchets informatiques, au-delà de leur enveloppe, contiennent de nombreuses substances nocives pour l’environnement. Souvent, ces déchets sont envoyés dans des décharges en Afrique où des personnes (mineures parfois) vivent de la récupération de métaux contenus dans le matériel obsolète.

Le projet consiste à faire en sorte que le matériel informatique en fin de vie ne soit pas mis en décharge habituelle mais qu’il soit recyclé au maximum et localement.

Pour ce, le matériel usagé est collecté, stocké et donné à des associations actives dans le recyclage informatique.

L’association CF2D est bruxelloise et actrice d’économie sociale. Une fois le matériel recyclé, il est revendu à des prix démocratiques aux écoles, associations, ONG, etc. Plus d’information sur leurs activités sur : www.cf2d.be

Service porteur de l’action : Service Informatique communal

Partenaires : Service des Propriétés communales ou autres services (en cas de récupération : écoles, ...) /Associations à but social (CF2D, Tic Tanneurs,...)

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Limitation du nombre de déchets (dont une partie est considérée comme dangereux) générés.
- **Social** : Avantages si octroi à associations à but social
- **Economique** : pas d’avantage pour la commune mais permet d’aider les personnes ayant moins de moyens
- **Participation** : /
- **Gouvernance** : Exemplarité en matière de gestion du matériel et des déchets

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre d’appareils mis en décharge	Nb	-		
Nombre d’appareil donnés à des associations	Nb			

DÉCHETS

71

FICHE N°2.4.4 Ateliers d’auto-réparation de matériel informatique pour tous les citoyens : « Cleanic PC »**Description de l’action :**

L’Atelier du Web est l’espace public multimédia de la commune. Les citoyens peuvent y découvrir les nouvelles technologies de l’information et de la communication, surfer sur Internet, suivre une initiation ou une formation de base, développer leurs propres projets ou participer à un atelier multimédia. Grâce aux conseils des animateurs et des bénévoles de l’Atelier du web, l’action consiste à mettre en place des ateliers de valorisation de matériel informatique.

L’objectif du projet est de permettre aux citoyens de réparer eux –même, leur propre ordinateur.

Toute personne n’ayant pas, entre autre, les moyens de s’acheter un nouvel ordinateur, pourra être aidée par une équipe de connaisseurs ou d’experts en informatique.

Les animateurs procéderont en premier lieu à un diagnostic et :

- Si le matériel n’est pas réparable, les participants seront dirigés vers une adresse de secours où ils pourront déposer pour récupération. (Partenariat avec Tac Tic informatique ou CF2D)
- Si l’ordinateur est réparable, nous aiderons les participants à remplacer les pièces défectueuses et, si nécessaire, à installer des systèmes libres et gratuits (Linux)

Service porteur de l’action : Atelier du web – Espace Public Numérique Communal

Partenaires : CF2D et TACTIC informatique : Deux entreprises d’économie sociale chargés du reconditionnement de matériel Informatique.

Planning : 2016-2018 : maintien de trois ateliers par an en moyenne

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Diminution de la quantité de déchets informatiques par la revalorisation de déchets
- **Social :** Possibilité, pour le public qui n’a pas les moyen de se racheter un ordinateur, d’en avoir un « presque » neuf en réparant lui –même
- **Economique :** Diminution des frais car moins d’achats
- **Participation :** Participation active du public à diminuer les déchets informatiques
- **Gouvernance:** Peu d’espace public numérique communal n’offre ce genre de service au citoyen

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Ordinateurs réparés par an	Nb			
Participants moyens par atelier	Nb			

DÉCHETS

72

FICHE N°2.4.5 Diminuer les déchets à la source**Description de l’action :**

Les bruxellois produisent en moyenne 420kg d’ordures ménagères⁴ par an (2.000.000 de tonnes de déchets sont produits par an en Région Bruxelloise). Ces déchets sont issus d’objets et biens que nous consommons au quotidien et qui se composent de matière première, qu’elle soit primaire (issue de l’exploitation et de l’extraction) ou secondaire (issue du recyclage). Il est donc plus qu’important de limiter la production de déchets à sa source même.

Le service DD développe des outils afin de lutter contre la production de déchets à leur source. Pour ce faire, il veille à mettre à disposition du matériel réutilisable tel que gobelets et mugs ou des sacs de course, il distribue des autocollants « stop pub », etc. mais développe également des outils de communication ou des actions de sensibilisation (dans le cadre – notamment – de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets).

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires : Différents services / citoyens / organismes en fonction des projets

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Diminution des la quantité de déchets à traiter et diminution de l’impact de la fabrication + traitement
- **Social :** /
- **Economique :** Impact économique lié à la diminution de la consommation et donc les dépenses
- **Participation :** L’ensemble des services de l’administration et des citoyens ou organismes avec lesquels le service DD est en contact sont invités à participer à cette action.
- **Gouvernance :** /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Gobelets/mugs empruntés / an	Nb			
Types d’outils réutilisables mis à disposition	Nb			
Actions de sensibilisation / communication sur la réduction des déchets à la source / an	Nb			

⁴ Sources : Rapport annuel 2011 de Bruxelles-Propreté (1,4), Tableaux statistiques de l’IBSA, version en ligne en 2010 (2,4), État de l’Environnement Bruxellois, Synthèse 2007-2008 (3,5)

DÉCHETS

73

FICHE N°2.4.6 Stimuler le réemploi et l’échange entre citoyens**Description de l’action :**

Face aux déséquilibres environnementaux et économiques, de plus en plus de citoyens sont sensibles au fait de réutiliser les objets plutôt que de les jeter. Des projets comme les « donneries », les Repair Café, marchés gratuits ou systèmes d’échange local voient le jour.

Le service DD tient à apporter un soutien à ces projets via des outils de communication ou une aide logistique et matérielle. Par ailleurs, il prend également une part très active à certains projets, comme l’installation de boîtes à livres sur le territoire communal, la mise à disposition d’un centre de documentation et d’outils, la participation à des collectes de matériel pour des partenaires (Zinneke, pianofabriek,...) ou l’organisation d’ateliers liés à la récup ou au réemploi.

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires : Service de la Culture / bibliothèques communales / contrats de Quartier - citoyens

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Diminution des déchets et la production de nouveaux objets par le réemploi.
- **Social** : Création de lien social et d’échange par l’ensemble de ces initiatives
- **Economique** : Economies conséquentes engendrées par le réemploi et la réparation pour les citoyens tout en ayant un impact sur les dépenses liées au traitement des déchets.
- **Participation** : Projets mis en place par les citoyens, ou dans lesquels les citoyens ont un rôle fondamental à jouer pour que le projet puisse survivre.
- **Gouvernance** : /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Projets permettant l’échange ou le réemploi mis en place par le service DD	Nb			
Projets permettant l’échange ou le réemploi mis en place par les citoyens saint-gillois	Nb			
Ateliers ou animations organisés à la Maison Eco en lien avec la thématique « récup »	Nb			

DÉCHETS

74

FICHE N°2.4.7 Interdire les sacs plastique à usage unique sur les marchés**Description de l'action:**

En 2012, une campagne de sensibilisation à l'usage abusif des sacs plastiques a été initiée.

Depuis 2013, la campagne n'a fait que se développer, avec l'organisation d'ateliers autour du plastique, deux expositions à la maison Eco (« Légendes du sac plastique » et teintures naturelles sur sacs), des animations sur les marchés, l'implication de commerçants par la signature d'une Charte et la distribution de sacs réutilisables.

L'objectif est de poursuivre dans cette voie et d'amplifier le projet chaque année. Un groupe pilote (St-Gilles, Anderlecht et Abbatoirs sa) a été constitué afin de mettre en place une interdiction de distribution des sacs plastiques à usage unique sur les marchés. Les 3 marchés concernés par l'interdiction en phase pilote sont le marché hebdomadaire d'Anderlecht, le marché des Abattoirs et le marché de la place Van Meenen à Saint-Gilles. Progressivement, tous les marchés communaux seront concernés.

Après une phase d'étude financée par Bruxelles Environnement, les communes d'Anderlecht et de Saint-Gilles, la phase de mise en œuvre débutera à Saint-Gilles dès le printemps 2016.

Service porteur de l'action : Service Développement Durable

Partenaires: Concessionnaires des marchés saint-gillois / service du Développement Economique / Administration communale d'Anderlecht / Atrium / Abattoirs sa

Planning :

- 2016 : Démarrage de l'interdiction de distribution des sacs plastiques sur Van Meenen. Suivi par le marché du Parvis.
- 2017 : Généralisation de l'interdiction à tous les marchés communaux (Van Meenen, Parvis, fort, Midi)
- 2018 : Réflexions sur le commerce de détail (épiceries)

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Diminution des problèmes environnementaux liés à la production, la pollution causée par les sacs en liberté et à la gestion des déchets
- **Social** : Pas d'impact réel. Mais implication des marchands et des citoyens (création d'un sentiment de responsabilisation par rapport à la préservation de l'environnement).
- **Economique** : Economies générées par la diminution des emballages à usage uniques pour les petits commerçants. Principal impact économique lié à des diminutions des dépenses dans les secteurs de la santé publique et du traitement des déchets.
- **Participation** : Implication des commerçants, maraîchers et de leurs clients nécessaire. Participation des commerçants dès le tout début du projet, que ce soit par la signature d'une

Charte d’engagement à utiliser moins de sacs plastiques, ou via leur implication dans la réflexion pour mener le processus plus en avant.

➤ **Gouvernance** : Exemple de transversalité entre communes et projet pilote en région bruxelloise.

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de marchés concernés par l’interdiction	Nb			
Nombre de maraichers concernés	Nb			
Nombre de commerces de détail concernés	Nb			

DÉCHETS

76

FICHE N°2.4.8 Collecte des déchets organiques « Be Organic »**Description de l’action :**

Depuis le 8 octobre 2015, la commune de Saint-Gilles participe à la collecte des déchets organiques : restes de repas (y compris les restes de viande et de poisson), épluchures de fruits et de légumes, marc de café, sachets de thé, papiers essuie-tout, mouchoirs et serviettes en papier, aliments périmés (sans leur emballage), emballages compostables (les sacs biodégradables). Cette action est amenée à prendre de l’ampleur dans les prochaines années (tout début 2016, 1217 participants sont inscrits).

Service porteur de l’action : Service Propreté publique

Partenaires: Bruxelles –Propreté

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Recyclage des déchets organiques
- **Social** : Recyclage des déchets organiques rendu possible pour tous, y compris les personnes ne possédant pas de cour ou de jardin, les sacs sont donnés par Bruxelles-Propreté
- **Economique** : /
- **Participation** : Implication active des habitants
- **Gouvernance** : Gestion raisonnée des déchets

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de ménages participants	Nb			
Tonnes de déchets collectés	Nb			

DÉCHETS

77

FICHE N°2.4.9 Encourager l’échange de matériel de puériculture entre parents dans les crèches**Description de l’action :**

Les jeunes enfants grandissent très vite et nécessitent de nombreux accessoires pour leur évolution. Une fois que l’enfant a passé le stade d’apprentissage ou a grandi, ces objets deviennent donc rapidement obsolètes. Ils n’en sont pas moins onéreux... Afin d’encourager le réemploi, le don et l’échange entre parents, certaines crèches communales mettront en place un système d’affichage sur lequel il sera possible d’annoncer l’objet à troquer ou donner. Une fois le contact pris, le don ou l’échange se fera de main en main.

Ce projet de petite ampleur a néanmoins un impact significatif à différents niveaux: il s’insère dans un schéma d’économie circulaire et a des effets directs sur la diminution de la consommation et des déchets qui y sont liés. Il permet par ailleurs aux parents de faire des économies sur les achats de matériel. De plus, l’échange entre parents permet l’entraide et pourrait mener à créer du lien social.

Service porteur de l’action : Service crèches et petite enfance

Partenaires: Service Développement Durable

Planning : Mise en place du projet entre 2016 et 2018.

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : diminution de la consommation, diminution des déchets, diminution de moindre mesure sur la production des objets (moins de demande).
- **Social** : permet de créer du lien entre parents
- **Economique** : permet aux parents de faire des économies sur les achats
- **Participation** : projet participatif par essence
- **Gouvernance** : pouvoir public comme facilitateur

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de panneaux d’affichage en place	Nb			

DÉCHETS

78

FICHE N°2.4.10 Optimisation du tri et réduction des déchets dans les écoles**Description de l’action :**

Le tri des déchets est pratiqué dans nos 7 écoles communales maternelles et primaires de manière différente. Certaines écoles appliquent le tri de manière optimale et en sont à travailler la réduction des déchets à la source. Les autres sont parfois confrontés à des problèmes d’origine multiple : problèmes logistiques ou de configuration des bâtiments, manque d’information...

L’objectif de ce projet est de réaliser un audit spécifique à chaque école, afin de proposer un plan d’action adapté à chaque situation. La volonté est d’impliquer l’ensemble des acteurs du milieu scolaire : directions, professeurs, élèves, personnel d’entretien, concierges.

Il s’agit à terme de réduire la quantité de déchets dans les écoles, en limitant par exemple l’utilisation de berlingots et en favorisant la consommation d’eau et de fruits frais.

Une Charte de bonne gestion des déchets sera l’aboutissement de ce travail de sensibilisation.

Service porteur de l’action : Service Enseignement – équipe des gestionnaires du personnel ouvrier

Partenaires : Service Propreté publique – service Développement Durable – Bruxelles-Propreté

Planning : 2016 : actions dans les écoles où se rencontrent le plus de difficultés
2017 : travail avec les écoles plus « exemplaires »

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Amélioration de la qualité de tri des déchets / favoriser le recyclage
- **Social** : Travail avec l’ensemble des écoles du territoire communal ayant un impact sur l’ensemble des enfants
- **Economique** : Aller vers une diminution des déchets à la source impliquant une diminution de prix du traitement des déchets
- **Participation** : Implication de l’ensemble des équipes scolaires, notamment pour la réalisation de la Charte
- **Gouvernance** : Gestion des déchets efficiente

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre d’écoles auditées sur les 7 écoles communales	Nb			
Nombre de containers de 1000 L de chaque couleur (noir-jaune-bleu) sortis /semaine	Nb			
Nombre d’incidents pour non-respect du tri (avertissement de l’ARP ou du Service de la Propreté	Nb			

Publique)				
Ecoles signataires de la Charte	Nb			

DÉCHETS

80

FICHE N°2.4.11 Des bulles de collecte de vêtements sur les brocantes**Description de l’action :**

A l’initiative du service du Développement Economique, des bulles à vêtements sont dorénavant installées place Van Meenen à l’occasion des 4 brocantes communales annuelles.

En 2015, ce dispositif a permis de récolter 6.325 kg de textile.

Le partenariat avec les Petits Riens va donc être reconduit.

Service porteur de l’action : Service du Développement Economique

Partenaires: Les Petits Riens

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Recyclage des textiles
- **Social** : Soutien à entreprise d’économie sociale dont la mission est d’accompagner les personnes en difficulté afin qu’elles gagnent de l’autonomie de façon durable
- **Economique** : Economies dans la gestion des déchets
- **Participation** : Implication des brocanteurs
- **Gouvernance** : /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombres de bulles installées	Nb			
Poids des textiles collectés	Kg			

FICHE N°2.5.1 Alimentation durable dans les écoles

Description de l’action :

Depuis plusieurs années des critères durables sont introduits dans le cahier des charges relatif au marché des repas scolaires dans les écoles communales. Certaines exigences sont fixées, notamment concernant la consommation de fruits et de légumes, des aspects nutritifs, un pourcentage de produits issus de l’agriculture biologique ou circuit court et critères environnementaux, le respect de labels environnementaux ou fairtrade, le soutien à des entreprises d’économie sociale,...

La volonté est cependant d’aller plus loin dans la réflexion et dans le suivi des produits proposés, tout en maintenant des prix compatibles avec la capacité financière des consommateurs. Pour ce faire, le service de l’Enseignement va bénéficier d’un accompagnement d’Ecores. Un diagnostic du fonctionnement actuel sera posé, et un plan d’action proposé afin de développer des cantines scolaires de plus en plus durables.

Service porteur de l’action : Service Enseignement

Partenaires: Ecores

Planning : 2016 : diagnostic - 2016 ou 2017 : mise en pratique du plan d’action – modifications du cahier des charges

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Insertion de critères environnementaux dans le cahier des charges – sensibilisation des différents intervenants (services internes, cantinières, élèves, parents,...)
- **Social** : Insertion de critères sociaux (économie sociale -fairtrade) / Nourriture de qualité pour un prix accessible à tous
- **Economique** : Amélioration de la qualité des repas tout en n’impactant pas le prix des menus
- **Participation** : Informations liées au goût et aux critères environnementaux vers les bénéficiaires des repas et aux parents
- **Gouvernance** :

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Pourcentage de produits issus de l’agriculture biologique ou circuit court	Nb			

LABELLISATION ET MAITRISE DES IMPACTS

82

FICHE N°2.6.1 Labellisation écodynamique

Description de l’action :

La Région a mis en place un label qui récompense les institutions qui visent une meilleure gestion et un meilleur fonctionnement dans le domaine de l’environnement.

Ce label est en effet associé à un bâtiment, mais tous les services communaux peuvent faire usage des conseils.

La bibliothèque néerlandophone (Rue Emile Féron 173) a déjà une démarche durable à plusieurs niveaux (point de livraison de paniers bio 'Ferme Nos Pilifs pour le contrat de quartier durable, toiture verte, bacs potagers,...). A ce titre, elle désire être le premier bâtiment communal labellisé.

Service porteur de l’action : Service Affaires néerlandophones

Partenaires: Service Développement Durable – Service des Propriétés communales - Bruxelles Environnement

Planning: 2016: dépôt du dossier de candidature

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Economies (même si elles sont modestes) de la consommation d’eau, gaz et électricité dans le bâtiment, meilleur triage/recyclage des déchets, petit potager sur la cour, mais le premier objectif est de sortir de ce projet avec un cadre de gestion structurel, écologique, durable.
- **Social** : Nécessite la participation et l’implication des employés, cohésion autour du projet.
- **Economique** : avantages pour la commune en termes d’économies de facture d’eau et d’énergie.
- **Participation** : Services communaux mobilisés à des degrés différents dans la collecte des données. Ils seront également indispensables lors de la mise en œuvre des actions préconisées dans le cadre de l’amélioration des pratiques. Responsabilité partagée par les membres d’équipe de la bibliothèque ainsi que les membres du service des Affaires néerlandophones.
- **Gouvernance** : Communication vers le public de la bibliothèque lors de chaque étape du projet pour sensibiliser systématiquement ses usagers.

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Signature de la Charte	Oui / non			
Obtention du label	Oui / non			
Nombre d’étoiles obtenues	Nb			

3. Un développement urbain harmonieux

ESPACES PUBLICS

MOBILITÉ

PROPRETÉ



FICHE N°3.1.1 Réaménagement du jardin Victor de Lavelaye

Description de l’action :

L’espace vert ‘Victor de Laveleye’, situé entre la chaussée de Waterloo et l’avenue Paul Dejaer au niveau de la station de Pré Métro Horta, ne répond pas suffisamment aux attentes du public. En effet, l’aire de jeux pour enfants est trop réduite, le cheminement des piétons n’est pas des plus simples et la végétation mériterait une attention particulière. Ce petit espace vert n’est donc pas exploité à la mesure de son potentiel.

Un réaménagement de l’espace est prévu afin d’une part d’agrandir l’aire des jeux pour enfants et d’autre part de simplifier le cheminement des piétons notamment vers la station de métro.

Le projet a été confié au service Contrats de Quartier Durable Parvis/Morichar fin 2015 et sera mis en œuvre dans ce cadre, entre 2016 et 2020.

Service porteur de l’action :

Service Contrats de Quartier Durable Parvis/Morichar

Partenaires : Service Espaces Publics

Planning : Réalisation prévue entre 2016 et 2020

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Réaménagement de la végétation du parc, en veillant à une plus grande mise en valeur
- **Social :** Plus grande convivialité dans le quartier via le réaménagement de l’aire de jeux
- **Economique :** /
- **Participation :** Consultation des habitants du quartier prévue dans le cadre de la réalisation du projet
- **Gouvernance :** /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Superficie de l’aire de jeux	m ²			
Parcours piétons de l’entrée du parc au métro	m			

FICHE N°3.1.2 « Tout ce qui pousse ! » : végétalisation urbaine

Description de l’action :

Le contrat de quartier durable Bosnie a développé des actions de verdurisation de quartier, réunies sous le nom de « Tout ce qui pousse ». Elles comportent plusieurs volets :

- Soutien au placement de plantes grimpantes en façade (où c’est possible) et en intérieur d’îlot.
- Accompagnement de projets de toitures vertes extensives et distribution de primes « toitures vertes »
- Jardins d’agrément : revitalisation des espaces verts existants (essentiellement des squares appartenant au Foyer Saint-Gillois) et gestion Commune/habitants - plantation de variétés de plantes favorisant la biodiversité en ville.
- Accompagnement théorique d’initiatives privées de maraîchage urbain sur terrasses et toits

Par ailleurs, la verdurisation du quartier comporte également l’action « Potagers des balcons » en partenariat avec l’ASBL Le Début des Haricots. Celle-ci s’appuie sur des constats multiples au sein du quartier : forte densité d’occupation du sol, peu de qualité et de verdurisation des intérieurs d’îlots, nombre important de balcons et toitures plates. L’objectif est de renforcer le lien social autour de l’alimentation et de la verdurisation ainsi que d’augmenter la capacité du public à réaliser son « micro-potager » chez lui. Le but n’est pas tant d’aboutir à une production individuelle significative (dépendant de la place disponible) qu’un apprentissage collectif et un effet d’entraînement au cœur des îlots.

A la pépinière, l’année 2015 a vu la production augmenter, ainsi que le nombre d’utilisateurs. Voici quelques chiffres :

- Plantes grimpantes : 70 demandes en tout ; 18 dispositifs ont été placés en 2015
- Toitures vertes : aucun projet n’a vu le jour en 2015. Le budget alloué aux primes est passé de 30.000.00€ à 7 500.00€.
- Pieds d’arbres : Le projet « Aux Arbres Citoyens » a été mis en place, il s’occupe de pieds d’arbres : création d’îlots végétaux fleuris, vivaces et incitant au respect des pieds d’arbres par le volume de végétation en place.
- Jardin du square Van Caulaert : La partie centrale sera profondément transformée afin d’accueillir une sorte de jardin d’agrément thématique divisé en quatre zones : Art végétal, biodiversité par les arbres et arbustes, partie productive – création de structures de production à destination des habitants et zone de rencontre et végétation décorative. Les espèces locales et acclimatées sont privilégiées afin de créer des liens entre les différentes zones. Le but est de faire le lien entre le biotope créé à la pépinière « la pousse qui pousse » et ce nouveau jardin.
- De 800 en 2014 pas moins de 2700 personnes différentes ont été accueillies en 2015 à la pépinière.
- Le nombre de kits (potager de balcon) vendus était de 80 en 2015 (contre 15 en 2014).
- Pas loin de 10 000 plantes ont été produites et vendues.

- 223 personnes ont participé aux animations proposées à la pépinière via le Contrat de Quartier et environ 250 autres personnes ont visité le site en groupes organisés. Une série de 5 animations réunissant 10 personnes chaque fois a eu lieu. Cette animation portait le nom de « de la graine à l’assiette ». Nombre total estimé : 530 personnes.

Les projets pour 2016 à 2018 concernent la pérennisation du projet. Des pistes communales sont sérieusement envisagées et l’idée maîtresse est la continuité. 2016 verra la pépinière encore développer ses activités via un programme de formation long à l’agriculture urbaine. Celui-ci est en préparation et devrait débuter en mars 2016.

Service porteur de l’action : Service Contrats de Quartier Durables / Bosnie

Partenaires: Le Début des Haricots asbl

Planning : Action en cours de janvier 2013 à fin décembre 2016.

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Favorisation des insectes pollinisateurs par la plantation de végétaux mellifères ; Apprentissage au public du respect des plantations par la participation.
- **Social** : Création d’un cadre de vie favorisant la rencontre, la détente, l’échange, le partage des savoirs.
- **Economique** : Possibilité d’engagement d’une personne à mi-temps.
- **Participation** : Action qui nécessite la participation active des habitants
- **Gouvernance** : Tentative de création d’un mouvement de re-végétalisation des trottoirs, rues, squares, appuis de fenêtres etc... en vue d’une pérennisation de la réappropriation douce de l’espace public.

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Plantes grimpantes installées	Nb			
Balcons installés	Nb			
Animations (nombre de personnes)	Nb			
Plantes alimentaires produites	Nb			

FICHE N°3.1.3 Une pépinière durable à Saint-Gilles

Description de l’action :

Une pépinière durable a été installée en 2014 dans le périmètre du Contrat de Quartier Bosnie, au sein de cette commune densément peuplée et au sol fortement minéralisé. Les plantes produites – locales ou acclimatées - sont destinées aux habitants (balcons, terrasses, jardins privatifs et jardins d’agrément publics). La pépinière est également un espace d’échanges avec les habitants lors des heures d’ouverture (2 x par semaine mercredi et samedi). Des formations y sont par ailleurs organisées.

Quelques chiffres :

- De 800 en 2014 pas moins de 2700 personnes différentes ont été accueillies en 2015 à la pépinière.
- Le nombre de kits (potager de balcon) vendus était de 80 en 2015 (contre 15 en 2014).
- Pas loin de 10 000 plantes ont été produites et vendues au total.
- 223 personnes ont participé aux animations proposées à la pépinière via le Contrat de Quartier et environ 250 autres personnes ont visité le site en groupes organisés. Une série de 5 animations réunissant 10 personnes chaque fois a eu lieu. Cette animation portait le nom de « de la graine à l’assiette ». Nombre total estimé : 530 personnes.
- Formations: En 2015, une formation à l’attention des services communaux des plantations a été dispensée sur 5 séances de 4 heures (maraichage biologique). 7 ouvriers communaux y ont participé. En 2016, l’organisation d’une formation pratique de « végétaliseurs » sera organisée.

Les projets pour 2016 à 2018 concernent la pérennisation du projet. Des pistes communales sont sérieusement envisagées et l’idée maîtresse est la continuité. Nous n’en savons pas plus pour l’instant.

2016 verra la pépinière encore développer ses activités via un programme de formation long à l’agriculture urbaine. Celui-ci est en préparation et devrait débuter en mars 2016.

Service porteur de l’action : Service Contrats de Quartier Durables /Bosnie

Partenaires et porteur de projet : Asbl « le Début des Haricots »/ Asbl « Gratte »

Planning : 2015 : Test de la structure mise en place (capacité de production la plus élevée possible, organisation de différents types d’animations, de formations et de visites, transformation de plantes sauvages en éléments consommables ...) - 2016 : Derniers tests de la structure cette fois en mode de fonctionnement professionnel (pérennisation). Augmentation de la production et réglage de détails sur la gestion écologique du lieu.

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Production de plantes annuelles alimentaires et vivaces - Culture de plantes porte-graines - Culture de plantes mellifères - Fabrication d’extraits végétaux (engrais, insecticides, insectifuges et fongicides) - Multiplication de plantes alimentaires bio -

Placement de nichoirs à insectes, oiseaux. Zones réservées à la reproduction de papillons et d’insectes xylophages.

- **Social** : Formations courtes en maraîchage urbain, en récolte de semences et multiplication de végétaux de type alimentaire (alimentation durable accessible à tous) – Actions auprès de personnes handicapées via le soin aux plantes, en collaboration avec le public de l’Asbl Gratte. Création d’un potager surélevé pour personnes malvoyantes.
- **Economique** : Autosuffisance espérée en 3 ans pour la création d’un emploi à mi-temps. En 2015, bénéfice de 15 000.00€ environ, permettant l’engagement d’une personne à temps réduit.
- **Participation** : Création d’un compost de quartier auquel environ 40 ménages participent.
- **Gouvernance** : Projet innovant à destination de la collectivité.

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Plantes produites	Nb			
Nombre de « Kits de balcons » distribués	Nb			
Personnes formées*	Nb			
Plantations favorisant la biodiversité **	Type			
Zones réservées sans activité sauf entretien	M ² /964			

*On entend par personnes formées toutes celles qui ont participé aux ateliers et aux visites de deux heures. Ces personnes peuvent être des écoliers, ou fréquentant des associations du quartier, ou le CAFA (CPAS), tous âges confondus.

** Plantation d’essences locales : 17 variétés de pommiers et poiriers, 1 sorbier des oiseleurs (baies pour oiseaux), 1 bouleau verruqueux (oiseaux, petits mammifères), 1 merisier (abeilles, pollinisateurs). Plantations en avant d’îlot d’un saule blanc et d’un cerisier à griottes (2016).

ESPACES PUBLICS

FICHE N°3.1.4 Réhabilitation du Parc Germeau

Description de l’action :

Le parc Germeau est un parc en intérieur d’îlot qui a dû être fermé en 2008, en raison de la dangerosité de la structure de la halle à bois, située en son centre. A l’époque, cet espace vert était mis à disposition de plusieurs associations et servait de lieu pour l’organisation de différents évènements.

Le projet vise à la réouverture du parc. La première étape, le démontage de la halle à bois, a été réalisé en juin 2014. Depuis, un réaménagement léger a vu le jour. 30 bacs de jardinage ont été installés et différentes installations sont en cours : compost collectif, hôtel à insectes, jeux pour enfants, coin lecture. Le réaménagement intégral devrait être réalisé au cours de l’année 2016. Après réouverture, le parc deviendra à nouveau accessible au public.

Service porteur de l’action : Service Espaces Publics

Partenaires : Programme Politique des Grandes Villes : pour les animations

Planning : 2016 : réaménagements et ouverture du parc

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Valorisation des espaces verts. Développement de la biodiversité en ville.
- **Social** : Renforcement du lien social par le partage d’un même lieu. Partage des installations extérieures avec un public qui a besoin de retrouver du lien avec la nature.
- **Economique** : /
- **Participation** : Gestion des bacs de culture par les habitants du quartier
- **Gouvernance** : Valorisation du patrimoine vert.

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Investissements dans le réaménagement	€			
Ouverture du parc	Oui/non			
Installations collectives mises en place	Nb			

FICHE N°3.1.5 Réaménagement et requalification du Parvis de Saint-Gilles

Description de l’action :

Le projet porte sur le réaménagement et une grande requalification de l’espace public du Parvis de Saint-Gilles.

Il comprend l’étude architecturale, paysagère et de mobilité des divers usagers, pour développer un espace public simple et convivial (le Parvis de Saint-Gilles offrant déjà une configuration paysagère exceptionnelle).

Il s’agit de formuler une vision durable de ce noyau historique de la Commune, en tenant compte du développement des projets contigus, dans un souci de respect des habitants et usagers, ainsi que de l’impact économique du projet. D’importants enjeux sont à considérer en termes d’identité de l’ensemble du Parvis (dans sa dimension patrimoniale et historique, de paysage, de convivialité et de mobilité, d’activités économiques, d’activités culturelles et de loisirs et d’impact de chantiers).

L’étude concernant le réaménagement a été terminée en 2015, et les travaux de rénovation de l’égouttage vont commencer en 2016, suivi par les travaux de réaménagement.

Service porteur de l’action : Service Espaces Publics

Partenaires : Projet suivi par un comité d’accompagnement composé de plusieurs services communaux : Echevinats des Espaces publics / du Programme Grandes Villes / du Développement économique / de l’Urbanisme / service PPGV / service Développement Economique / service Prévention / Cabinet du Bourgmestre / Police

Planning : 2016 – Instruction du Permis d’urbanisme / démarrage des travaux de rénovation de l’égouttage et des concessionnaires d’utilité publique

2017 : attribution du marché des travaux et travaux de réaménagement du Parvis.

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Réflexion sur la récupération et réutilisation des pierres bleues – l’accessibilité de tous les modes de déplacements en privilégiant les modes doux (intégration de la volonté de piétonisation définitive) – la gestion de l’eau – l’impact sonore découlant du choix des matériaux – le choix des matériaux
- **Social** : Prise en compte de la qualité de séjour, de convivialité et de perception de l’espace public – accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- **Economique** : Prise en compte des activités socioéconomiques dans les travaux de réaménagement, notamment en minimisant l’impact du chantier sur ces activités
- **Participation** : Mise en place d’un processus participatif avec les habitants, les acteurs socioéconomiques et les usagers du Parvis dans le but de garantir principalement une bonne information réciproque entre la commune et les habitants, et de préparer l’appropriation future de l’espace public par tous ses usagers favorisant le respect de l’aménagement.

- **Gouvernance** : Recherche d’un bon rapport qualité – prix tant en matière d’investissement que d’entretien et de fonctionnement dans l’optique d’un développement durable

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Réutilisation des pierres bleues existantes – nombre de pavés	Nb			
Arbres transplantés	Nb			
Arbres abattus	Nb			
Arbres plantés	Nb			
Réunions de participation	Nb			

FICHE N°3.1.6 Contrat de Quartier Durable Parvis-Morichar**Description de l’action :**

Le nouveau Contrat de Quartier Durable Saint-gillois « Parvis-Morichar » fait partie de la nouvelle série 2015-2019 attribuée par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en décembre 2014.

Le périmètre sélectionné couvre trois quartiers principaux : Porte de Hal, Haut de Saint-Gilles et Berckmans-Hotel des Monnaies.

De par ce nouveau Contrat de Quartier Durable « Parvis-Morichar », la Commune de Saint-Gilles a donc voulu marquer sa volonté de favoriser la mixité sociale et l’interconnectivité du Haut et du Bas de son territoire.

Le périmètre proposé offre des opportunités en termes de logements publics, d’infrastructures collectives et d’aménagement d’espaces publics avec pour objectif l’amélioration de l’environnement et du bien-être en milieu urbain. La commune axera également ses efforts sur les portes d’entrées de son territoire afin de dynamiser l’offre commerciale et touristique.

De nombreux acteurs publics et para-publics présents sur le terrain seront des atouts importants pour conduire un contrat de quartier que la Commune de Saint-Gilles souhaite durable et social.

Les motivations de la Commune pour conduire un nouveau contrat de quartier durable sont liées à la nécessité d’accompagner la reconversion d’un certain nombre de sites à l’échelle de l’îlot : création de logements, d’équipements collectifs, d’un espace urbain piétonnier et d’un espace vert afin d’accentuer le maillage vert déjà existant. Un site en particulier pourrait être reconverti en bâtiment exemplaire, opportunité rare pour mettre en pratique les règles de « l’éco-construction » et de « l’éco-gestion ».

Mais aussi l’amélioration du cadre de vie d’un territoire majoritairement très dense avec un impact négatif sur les habitants : ce contrat de quartier se veut créatif, énergique et ambitieux pour apporter une amélioration sensible au niveau environnemental au bénéfice des habitants.

Par ailleurs, en ce qui concerne l’amélioration de l’habitat : le périmètre concerné concentre des logements encore vétustes. Ce contrat de quartier encouragera énergiquement la rénovation du bâti dans les règles de l’éco-construction.

Mais encore, poursuivre, développer les actions sociales en faveur des habitants en général et des jeunes en particuliers: éducation, remise à l’emploi.

Enfin, compte tenu de l’augmentation constante des prix de l’immobilier dans les quartiers ciblés, une intervention forte des pouvoirs publics est nécessaire pour assurer une mixité sociale et permettre aux familles les plus modestes de se loger durablement et dans de bonnes conditions dans des logements publics gérés par la régie foncière communale.

Service porteur de l’action : Service des Contrats de Quartier Durables

Partenaires: Nombreux partenaires publics et privés ou associatifs en fonction des projets.

Planning : 2015-2019 + 2 années pour finalisation des travaux

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : prise en compte des aspects environnementaux dans les projets d’aménagement de l’espace public mais aussi encouragement des comportements responsables des citoyens par diverses mesures
- **Social** : projets de quartier, de cohésion sociale, amélioration du cadre de vie
- **Economique** : investissements avantageux tant pour les citoyens (rénovation du bâti), que pour l’administration publique. Retours sur le moyen ou long terme.
- **Participation** : Le processus d’élaboration du plan d’actions a nécessité la participation des différents acteurs impliqués.
- **Gouvernance** : Projet porté par la commune dans le but d’améliorer les conditions de vie dans le périmètre

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de projets repris dans le plan d’actions	Nb			
Nombre de projets réalisés	Nb			

ESPACES PUBLICS

94

FICHE N°3.1.7 Une gestion intégrée du cimetière

Description de l’action :

Au cours des dernières années, le cimetière communal a fait l’objet d’un plan de rénovation dans une perspective de bon fonctionnement, de développement durable et de valorisation du patrimoine (monuments et espaces verts). Un schéma directeur des espaces verts a été réalisé, suivi par le remplacement et les plantations de nombreux arbres et de haies en vue de refermer en bocages différentes pelouses, le remplacement de zones de gravier par du gazon, et la conservation d’herbes hautes et d’années couvertes de thym dans certains lieux du cimetière.

Un gros travail a été réalisé en termes de gestion de l’eau, avec pour objectif une autonomisation du cimetière par rapport au réseau public. Une citerne de 24 m³ servant au drainage de la pelouse 14-18 a été restaurée, munie d’une pompe à main. Des tonneaux et citernes d’eau de pluie vont être installés pour l’accès à l’eau par le public.

Service porteur de l’action : Service Espaces publics

Partenaires : /

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Renforcement de la biodiversité, diminution des consommations d’eau de ville
- **Social** : Maintien du patrimoine architectural et historique
- **Economique** : Rationalisation des coûts
- **Participation** : /
- **Gouvernance** : Elaboration d’un plan de gestion du cimetière dans la perspective de bon fonctionnement, de développement durable et de valorisation du patrimoine

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Citernes installées	Nb			
Surfaces nouvellement engazonnées	Nb			
Arbres plantés	Nb			

ESPACES PUBLICS

95

FICHE N°3.1.8 Projet ECAM

Description de l’action :

La requalification de l’îlot constitué de l’ancien site de l’Ecam fait partie des projets réalisés dans le cadre du Contrat de quartier durable Bosnie. L’objectif est de transformer les immeubles existants en équipements entourant un petit parc en intérieur d’îlot. Ces équipements accueilleront principalement une crèche, des infrastructures sportives et des associations.

Dans une cuisine centrale, l’ensemble des repas des crèches communales seront préparés. Une approche cantines durables sera considérée (voir fiche n°2.5.2).

L’intérieur d’îlot sera végétalisé, notamment avec la plantation d’une dizaine de nouveaux arbres. Une réflexion sur l’eau et l’impermeabilité du sol est menée.

L’ensemble des bâtiments sera très basse énergie (certains bâtiments pouvant même atteindre les critères passifs). Une réflexion est cependant également menée sur la récupération des matériaux existants

Service porteur de l’action : Service des Contrats de quartier

Partenaires: Service des propriétés communales

Planning : 2015-2016 : études et plans / 2017 : démarrage du chantier / 2019-2020 : ouverture au public

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** prise en compte de l’environnement dans les différents aspects de la construction : végétalisation de l’espace, faibles consommations en énergie, cuisine adaptée, intégration de l’eau de pluie dans les aménagements,...
- **Social :** développement d’équipements collectifs
- **Economique :** /
- **Participation :** /
- **Gouvernance :** /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Performance énergétique moyenne des bâtiments passifs	K			
Surface de bâtiments basse énergie	M ²			
Nombre d’arbres plantés	Nb			
Capacité des citernes à eau de pluie	litres			
Nombre de places parking vélo	Nb			

MOBILITÉ

96

FICHE N°3.2.1 Encourager la mobilité cycliste

Description de l’action :

Afin de diminuer la pression automobile sur l’environnement et le renforcement des changements climatiques, le service DD va poursuivre les actions entreprises pour promouvoir la mobilité cycliste.

Le réseau des boxes à vélos va encore s’élargir. La gestion des boxes va être réalisée au niveau régional, mais le service restera impliqué dans la dynamique d’implantation des boxes et la sensibilisation du public. Une station vélo supplémentaire va être installée en 2016 : une réflexion quant au choix d’implantation le plus efficient est en cours. L’événement VollenBike - promotion de la mobilité cycliste, cours pour enfants, ateliers réparations gratuits,... - est appelé à prendre de l’ampleur, avec notamment le développement du projet autour du square Jacques Franck en plus de la Place Morichar.

Par ailleurs, le service de l’Urbanisme travaille à l’augmentation et au recensement de parkings vélos en voirie. De nombreux arceaux sont ajoutés chaque année, très souvent suite à des demandes d’habitants.

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires: Service Espaces Publics (Mobilité) – Cyclo Asbl

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Diminution des impacts sur les changements climatiques – promotion de la mobilité durable
- **Social** : Mise à disposition d’infrastructures gratuites ou abordables. Gestion des boxes assurée par une entreprise d’économie sociale
- **Economique** : Mode de transport économique et qui a des impacts positifs notamment en termes de santé publique
- **Participation** : Implication des habitants dans leur choix de mode de transport
- **Gouvernance** : Offrir des infrastructures de qualité aux citoyens

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Box installés	Nb			
Personnes nouvellement inscrites en liste d’attente pour une place dans un box	Nb			
Stations de réparation vélos en fonctionnement	Nb			
Arceaux vélos recensés	Nb			

MOBILITÉ

FICHE N°3.2.2 Stimuler la mobilité douce dans les écoles

Description de l’action :

Certaines écoles s’inscrivent dans un plan de déplacement scolaire (PDS) soutenu par la RBC afin de sensibiliser les enfants et les équipes éducatives à la mobilité douce. Une carte est établie avec les habitudes de déplacements des enfants et de l’équipe. Des conseils sont donnés pour améliorer et favoriser la mobilité douce. En fonction des demandes des écoles, du matériel didactique et technique est fourni.

Le brevet du cycliste est préparé par les élèves de 5^{ème} primaire en collaboration avec Pro Vélo dans un premier temps, qui forment les professeurs de gymnastique et d’autres sur base volontaire. Par la suite, ces derniers prennent le relais.

Service porteur de l’action : Service Enseignement

Partenaires: Ecoles communales - Pro Vélo - Green asbl

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Moins de pollution, moins de voitures, moins de bruit, moins de trafic
- **Social** : Possibilité pour chaque enfant d’apprendre à rouler à vélo / convivialité
- **Economique** : /
- **Participation** : Action qui nécessite une participation active des enfants et des équipes pédagogiques, et dans une moindre mesure des parents
- **Gouvernance** : /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Ecoles inscrites en PDS	Nb			
Ecoles qui proposent le Brevet cycliste	Nb			

FICHE N°3.2.3 Plus de pistes cyclables à Saint-Gilles

Description de l’action :

Outre la mise en zone 30 et l’acceptation de Sens Uniques Limités dans de nombreuses voiries, des pistes cyclables ont été dessinées par la commune de Saint-Gilles dans plusieurs rues en fonction des possibilités

La rue Arthur Diderich devrait également bénéficier d’une piste cyclable dans les prochaines années.

Par ailleurs, la Région devrait prochainement aménager les ICR sur le territoire Saint-Gillois.

Service porteur de l’action : Service Espaces Publics

Partenaires: Gracq et Fietsersbond / Bruxelles Mobilité

Planning : 2016 ou 2017 : réalisation de la piste rue Diderich

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Soutien à la mobilité cycliste
- **Social :** Amélioration des conditions de sécurité des cyclistes
- **Economique :** /
- **Participation :** Travail avec les associations cyclistes locales afin de déterminer les priorités en termes d’aménagement
- **Gouvernance :** Service aux citoyens

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Piste Diderich réalisée	Oui / Non			
Nombre d’ICR sur le territoire Saint-Gillois	Nb			

FICHE N°3.2.4 Une flotte de véhicules plus « propres »

Description de l’action :

La gestion de la flotte automobile communale va être rationalisée. Le nombre de véhicules va continuer à être revu à la baisse, des ecoscores favorables vont être inclus dans les cahiers des charges. Dans la mesure des possibilités, certains services vont être équipés de véhicules électriques (notamment le service de la Propreté) comme le prévoit la Réglementation Bruxelloise en la matière.

Service porteur de l’action : Service des Propriétés communales

Partenaires: Les autres services de l’administration

Planning : Démarrage en 2016 avec l’acquisition des nouveaux véhicules prévus et le déclassement d’autres véhicules

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Diminution de l’impact de la flotte communale sur les changements climatiques et la pollution de l’air
- **Social :** /
- **Economique :** Moindre consommation de carburant, diminution de la pression automobile
- **Participation :** /
- **Gouvernance :** Gestion responsable et exemplarité des services communaux

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Consommation annuelle de carburant	Nb			
Nombre total de véhicules	Nb			
Nombre de véhicules électriques	Nb			

MOBILITÉ

100

FICHE N°3.2.5 Favoriser l’utilisation des voitures partagées**Description de l’action :**

Le Plan régional de politique de stationnement prévoit que les communes doivent élaborer un plan d’action Carsharing à l’horizon 2020.

La commune dispose à ce jour de 27 emplacements carsharing répartis sur six stations. La région impose la réalisation de huit emplacements supplémentaires à l’horizon 2020. Etant donné la demande sur le territoire communal, ce sont à terme jusqu’à 34 nouveaux emplacements qui pourraient néanmoins être créés sur onze stations. Ces données seront explicitées au cours de l’année 2016 dans le plan d’action Carsharing.

Le carsharing a en effet un impact favorable sur la mobilité (encourage un usage rationnel de la voiture), sur l’aménagement de l’espace public (permet de diminuer la pression du stationnement) et sur l’environnement (encourage l’usage de modes alternatifs à la voiture).

Service porteur de l’action : Service Espaces Publics (Mobilité)

Partenaires : Parking.brussels (agence de stationnement) /Opérateurs agréés de carsharing (Cambio, Zencar, Ubeeqo en 2016)

Planning : 2016 : élaboration du plan d’actions carsharing et début d’installations de nouvelles stations.

2017-2018 : mise en place de nouveaux emplacements selon le plan carsharing (celui-ci peut être réévalué chaque année).

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Diminution de l’impact du secteur « transports » sur les changements climatiques - Amélioration de la qualité de l’air – diminution de l’espace occupé par les voitures individuelles – diminution du trafic.
- **Social** : Accessibilité à des personnes n’ayant pas accès à une voiture individuelle
- **Economique** : Economies à long termes pour la Santé publique
- **Participation** : Nombreux habitants intéressés par les formules Carsharing à Saint-Gilles
- **Gouvernance** : Définition d’un plan de gestion organisé entre la Commune, la Région et les opérateurs agréés.

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de stations de voitures partagées sur le territoire	Nb			
Nombre d’utilisateurs	Nb			

FICHE N°3.3.1 Mettre en place une déchetterie mobile

Description de l’action :

Saint-Gilles ne dispose pas de déchetterie communale.

En 2014, le projet « déchetterie mobile » a été mis en place dans le cadre des opérations « quartiers propres ». Il s’agit d’action de collecte d’encombrants qui se déplace dans les quartiers et va au devant des habitants, prévenus par toute boîte. Cette action permet à ceux qui ne savent pas se rendre dans les déchetteries régionales d’évacuer leurs déchets lors de ces semaines de visibilité. Elle vient en renfort par rapport à la possibilité de prendre rendez-vous pour une collecte gratuite des encombrants.

Le projet a également fait l’objet d’un partenariat avec Bruxelles-Propreté en 2015. Durant une semaine de septembre 2015, Bruxelles-Propreté a mis trois containers à disposition, ceux-ci étaient accompagnés de containers Recupel, Proxi Chimik et d’un camion des Petits Riens afin de stimuler le recyclage et le réemploi.

Cette action est appelée à être reconduite deux fois par an (au printemps et à l’automne)

Service porteur de l’action : Service Propreté publique

Partenaires: Bruxelles-Propreté

Planning : Mars, mai et septembre 2016

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Moins de dépôts clandestins / stimuler le recyclage et le réemploi
- **Social** : Permet aux personnes n’ayant pas de moyen de transport d’évacuer facilement les déchets
- **Economique** : Economies générées par le recyclage (moins de frais d’éliminations des déchets)
- **Participation** : Implication des habitants dans leur gestion des déchets
- **Gouvernance** : Service aux citoyens / moins de personnel à mobiliser que pour nettoyer les dépôts clandestins

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Tonnage de la déchetterie mobile	Nb			
Nombre de participants	Nb			
Nombre de rdv pris	Nb			

FICHE N°3.3.2 Projet tags

Description de l’action :

Le projet veut dans un premier temps inventorier la présence des tags au sein de la commune.

Pour cela, les tags présents sont répertoriés et classifiés afin de permettre l’établissement d’une base de données comprenant des fichiers photos et une localisation sur une carte. La cartographie ainsi que les projets participatifs seront élaborés à travers le travail transversal effectué par UNEUS.

Actuellement ces fichiers photos sont transmis à la police de Bruxelles, gestionnaire de la base de données centrale. La base de données est mise à disposition de l’inspecteur de police en charge des nuisances publiques (MONP).

Ensuite, après analyse de la situation et avec la connaissance des pratiques des tagueurs, il est prévu de mettre en place un projet participatif afin de permettre aux tagueurs de s’exprimer sur des murs aveugles mis à leur disposition.

Service porteur de l’action : Département Prévention / UNEUS

Partenaires : Service de la Propreté publique / Associations locales / STIB / SNCB / Police

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** /
- **Social :** Renforcement du lien social, solidarité sociale, augmentation du contrôle social en matière de tags
- **Economique :** Réduction des coûts de nettoyage des tags sauvages
- **Participation :** Participation des tagueurs requise pour l’élaboration de fresques
- **Gouvernance :** /

Indicateurs

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Tags recensés	Nb			
Murs aveugles	Nb			
Coût du nettoyage de tags sauvages	€			

4. Une cohésion sociale et des solidarités renforcées

SANTÉ, SPORTS, LOISIRS

ÉGALITÉ DES CHANCES

CULTURE

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



SANTÉ, SPORTS, LOISIRS

FICHE N°4.1.1 Mise en place d’actions de santé publique

Description de l’action :

Diverses actions de sensibilisation sur des questions de santé publique sont régulièrement organisées à destination du personnel communal et de la population.

Parmi celles-ci, on peut notamment citer les journées consacrées aux dons de sang, l’organisation par le service santé publique communal de la journée mondiale du SIDA et de la journée mondiale du diabète. Par ailleurs, des cours de cuisine santé sont organisés en collaboration avec le CAFA asbl, pour un public large mais principalement précarisé.

Un réseau « santé » est constitué en collaboration avec les maisons médicales.

A partir de 2016, les missions du service de la santé publique seront revues et celui-ci deviendra un acteur de seconde ligne, venant en renfort et relais aux acteurs de la santé bruxellois. Dans ce cadre, un partenariat sera conclu avec le Centre Bruxellois pour la Promotion de la Santé (CBPS).

Service porteur de l’action : Service de la Santé publique

Partenaires : Spécialistes des questions de santé publique abordées / Croix-Rouge de Belgique

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** /
- **Social :** Accès à des informations santé accessibles à tous
- **Economique :** Economies en termes de dépenses des usagers en frais de santé
- **Participation :** Participation active du public et du personnel communal invité à prendre part aux initiatives nécessaire
- **Gouvernance :** Rôle actif de la commune afin de promouvoir une meilleure connaissance de différentes problématiques de santé publique

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Actions de santé publique / an	Nb			
Nombre de personnes participant aux actions	Nb			

FICHE N°4.1.2 Stimuler l’organisation de « rues aux enfants »

Description de l’action :

Depuis 2010, les « rues aux enfants » se multiplient sur le territoire communal. Il s’agit de fermer une rue, pour une période délimitée durant les congés scolaires, et d’en « rendre » l’accès aux habitants et prioritairement aux enfants via des jeux, animations,... Une « mallette » proposant diverses activités est mise à leur disposition. La rue est alors interdite aux voitures durant la journée, y compris pour le parking.

Le but de cette initiative est de « réconcilier » les habitants et leur rue, souvent vue avant tout comme source de danger (insécurité, voitures, ...), dans une commune caractérisée par la jeunesse de sa population, une forte densité du bâti et relativement peu d’espaces verts.

En 2013, un travail a été effectué afin de donner une dimension plus durable à l’organisation de cet événement, au travers des animations, de la diffusion de l’information, du matériel, etc. Depuis, de nombreuses rues ont été fermées durant les congés scolaires, accueillant des activités en tout genre.

Le projet est maintenu mais il sera veillé à ce que cela devienne un réel projet émanant du citoyen. La commune n’interviendra que pour donner un soutien logistique mais l’initiative devra venir uniquement des citoyens et des « parrains » qui sont les personnes porteuses et en contact avec la commune.

Service porteur de l’action : Service des Affaires néerlandophones

Partenaires: Service Développement Durable – service événements - citoyens - Associations partenaires : CEMO – Association Belgique-Djibouti – Pianofabriek - ...

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Attention particulière à la dimension environnementale de l’événement
- **Social** : Réappropriation de l’espace urbain – rencontre entre personnes d’un même quartier – convivialité – possibilité de jeu en extérieur pour des enfants qui n’ont pas forcément l’occasion de partir en vacances
- **Economique** : /
- **Participation** : Organisation prise en charge par les habitants et / ou des associations de quartier
- **Gouvernance**: Réappropriation de l’espace public par le citoyen

Indicateurs :

Description	Unité de	2016	2017	2018
-------------	----------	------	------	------

Agenda 21 Local communal Saint-Gillois – Plan d’actions

	mesure				
Nombre d’événements organisés	Nb				106
Création d’un règlement communal	Oui / Non				

SANTÉ, SPORTS, LOISIRS

107

FICHE N°4.1.3 Soutenir les projets « jeunesse »**Description de l’action :**

Le service_ Jeunesse alloue une enveloppe de subsides à des projets visant à encourager « la participation individuelle et collective des jeunes dans la société et l’accompagnement dans la vie scolaire », ainsi que les actions favorisant « l’intergénérationnel, la mixité de genre, l’éducation permanente » ou encore les activités culturelles comme les expositions, les activités théâtrales, spectacles et ateliers créatifs. L’enveloppe budgétaire allouée à ce projet devrait augmenter d’ici 2017.

Le subside est limité à 2000 euros et couvre un maximum de 80% des dépenses liées au projet, le reste étant pris en charge par les associations.

Service porteur de l’action : Service Jeunesse

Partenaires: Associations saint-gilloises

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** /
- **Social :** Epanouissement des jeunes / amélioration du « Vivre ensemble » / diffusion des valeurs de citoyenneté
- **Economique :** Soutien économique à des projets portés par des jeunes
- **Participation :** Projets collectifs avec participation active des jeunes
- **Gouvernance :** /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de projets soutenus	Nb			
Enveloppe budgétaire	€			

FICHE N°4.1.4 **Encourager la pratique du sport pour toutes et tous**

Description de l’action :

Le service des Sports soutient et développe un ensemble de projets visant à rendre la pratique sportive accessible au plus grand nombre et tout particulièrement aux familles défavorisées saint-gilloises.

- Politique de soutien aux associations sportives et mise à jour du règlement communal des sports avec mise en place d’une politique tarifaire différenciée afin de rendre le sport accessible à tous.
- Outils de communication efficaces : mise à jour régulière des informations sur l’offre sportive saint-gilloise et organisation annuelle de la Journée « Sports en liberté » (possibilité de « tester » les différentes offres lors de journées portes ouvertes)
- Développement de nouveaux équipements sportifs : développement d’activités de psychomotricité au centre sportif (2016) notamment, accessibilité de nouveaux équipements sur le site Ecam,...
- Partenariats spécifiques avec Saint-Gilles sports asbl et la Scrl « Royale Union Saint-Gilloise »...

Service porteur de l’action : Service des sports

Partenaires : Clubs et associations sportives (conventions annuelles avec la commune)

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** /
- **Social :** Accessibilité du sport pour le plus grand nombre, et les publics fragilisés sur le plan social ou économique en particulier, sans distinction d’âge ou de genre
- **Economique :** Avantages économiques pour les bénéficiaires
- **Participation :** Consultation des clubs et associations sportives au moins 1x par an dans le cadre de la « commission consultative des sports »
- **Gouvernance :** Charte communale des sports intégrée dans le règlement communal : mise en évidence des valeurs sportives et citoyennes auxquelles adhère la commune, et signée par toutes les associations sportives ayant une convention avec la commune

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nb d’heures d’ouverture au public par infras (sur base des plannings de réservation : convention à l’année)	Nb			
1/ Piscine Victor Boin <ul style="list-style-type: none"> - 1.1 : ouverture tout public - 1. 2 : ouverture sur réservation annuelle (piscine fermée tout public) 				
2/ Russie				
3/ Barca				
4/ Métal				
5/ Gymnases école				
6/ Bens (réservé EdJ et SGS)				
Nb de clubs et associations en convention....	Nb			
Partenariat spécifique Saint-Gilles Sport : <ul style="list-style-type: none"> - Nb d’heures d’activités - Public 	Nb			
Partenariat spécifique Ecole des Jeunes : <ul style="list-style-type: none"> - Nb d’heures d’activités - Nb de jeunes affiliés 				

SANTÉ, SPORTS, LOISIRS

110

FICHE N°4.1.5 Programme « Splash » : activités estivales gratuites dans l’espace public**Description de l’action :**

Le service Jeunesse développe chaque année un programme d’activités dans l’espace public, accessible à tous et à toutes. Il s’agit de créer un espace de convivialité, de participation et de créativité, mêlant en particulier activités sportives et prestations artistiques. Le principal mot d’ordre de l’événement est « gratuité dans l’espace public »

Au fil du temps le programme se développe dans le sens d’une contribution toujours plus large et active des associations locales et des jeunes et habitants de la Commune. Le programme vise également à renforcer la mixité dans les quartiers, en favorisant une circulation du public entre le haut et le bas de Saint-Gilles.

Par ailleurs ce programme d’activités est accompagné d’aménagements temporaires paysagers (sur la place Bethléem), transformant l’espace public pour la durée de l’été (bacs à sables, kiosque en musique, espace « vergers ») : ces aménagements vont dans le sens de la verdurisation de l’espace public.

Service porteur de l’action : Service Jeunesse

Partenaires: Associations locales

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Aménagements d’espaces verdurisés le temps du programme
- **Social** : Amélioration du « vivre ensemble », épanouissement des jeunes et des familles. Développement social de proximité visant le partage, la convivialité et la mise en valeur de la créativité et des talents de la jeunesse.
- **Economique** : Contribution à la vitalité socio-économique. La transformation de l’espace public ainsi que les festivités ont un impact positif sur les commerces de proximité.
- **Participation** : Projets montés avec la contribution active de nombreux acteurs associatifs locaux, ainsi qu’en s’appuyant sur la contribution directe des habitants (participation à la gestion des espaces « bacs à sable », « vergers » sur la place Bethléem...etc....)
- **Gouvernance** : /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de jours infrastructures disponibles	Nb			

Agenda 21 Local communal Saint-Gillois – Plan d’actions

sur la place					
Nombre de jours activités gratuites	Nb				111

EGALITÉ DES CHANCES

112

FICHE N°4.2.1 **Mise en place du Point Infos Jeunesse****Description de l’action :**

Le PIJ (Point Infos Jeunesse) a ouvert ses portes en mai 2015. Il s’agit d’un centre d’orientation et d’information pour les jeunes entre 12 et 26 ans, accessible gratuitement. Entre mai et octobre 2015, le PIJ a traité 312 demandes par téléphone et 255 jeunes l’ont visité. Il offre un accueil personnalisé pour répondre aux questions des jeunes sur les études, les loisirs, une formation, un job, les démarches administratives,... et un "cyberespace" avec des ordinateurs pour effectuer des recherches dans le domaine scolaire ou celui de l’emploi. Le PIJ travaille en réseau, et cette mise en réseau a pour objectif de mettre en place une plateforme jeunesse, rassemblement de tous les acteurs saint-gillois du secteur de la jeunesse afin de travailler en concertation.

Service porteur de l’action : Service Jeunesse

Partenaires: Infor Jeunes Bruxelles

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** /
- **Social :** Accessibilité d’information à tous les jeunes de la commune
- **Economique :** Gratuité du service
- **Participation :** Espace
- **Gouvernance :** Mise en réseau et concertation des différents acteurs du secteur jeunesse

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de demandes traitées par le PIJ (téléphone, mail, visites)	Nb			
Nombre de jeunes ayant visité le PIJ	Nb			

EGALITÉ DES CHANCES

FICHE N°4.2.2 Papys et mamys conteurs

Description de l’action :

Les papys et mamys conteurs, ce sont des adultes, extérieurs à l’école, qui viennent raconter des histoires aux enfants, par petits groupes, dans un espace privilégié et calme consacré à cette activité au sein des écoles. Cette activité s’adresse principalement aux enfants de maternelle (3 à 6 ans).

Service porteur de l’action : Service Enseignement

Partenaires: Abracadabus asbl

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** /
- **Social :** Activité qui suscite la rencontre intergénérationnelle - Activités ludiques basées sur le livre et le jeu, propres à éveiller les jeunes enfants au langage ou à enrichir celui-ci - Moment d'attention et d'écoute privilégié pour les enfants
- **Economique :** Activité entièrement bénévole
- **Participation :** Implication active des équipes éducatives, des enfants et des conteurs
- **Gouvernance :** /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Ecoles participantes	Nb			
« papys » et « mamys » impliqués	Nb			

EGALITÉ DES CHANCES

FICHE N°4.2.3 **Mise en place d’initiatives visant à soutenir l’égalité des chances**

Description de l’action :

Diverses actions de sensibilisation à l’égalité des chances sont organisées ou soutenues par la commune. Elles s’adressent au personnel communal et à l’ensemble de la population.

L’Administration communale participe aux journées mondiales de lutte contre le racisme (21 mars), contre l’homophobie (sensibilisation et travail de réflexion avec l’enseignement secondaire – 15 mai) et à la journée de la femme (sensibilisation et conférences – 8 mars).

Par ailleurs, un appel à projet est lancé chaque année aux associations saint-gilloises qui œuvrent dans le domaine de l’égalité des chances et souhaitent proposer une action.

Une Charte de la Diversité a également été réalisée avec le personnel ouvrier des écoles, en collaboration avec le Centre d’Egalité des Chances. Cette action a été précédée par plusieurs ateliers de sensibilisation. Chacun l’a ensuite signée.

Cette Charte devrait être étendue vers le personnel ouvrier des autres services.

Service porteur de l’action : Service Egalité des chances

Partenaires: Ecoles de tous réseaux / associations / PMS / planning familial / ...

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** /
- **Social :** Lutte contre les discriminations et pour l’égalité des chances
- **Economique :** /
- **Participation :** Participation active des écoles, du secteur associatif, de la population / participation du personnel ouvrier dans la rédaction et l’implication à travers la Charte de la Diversité
- **Gouvernance :** Volonté claire de la commune de travailler la thématique / Favoriser le travail ensemble

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Projets soutenus dans le cadre de l’appel à projets	Nb			
Actions de sensibilisation organisées	Nb			
Signataires de la Charte de la Diversité	Nb			

EGALITÉ DES CHANCES

FICHE N°4.2.4 Ateliers cuisine et partage et opérations sacs à dos

Description de l’action :

Des ateliers cuisine sont organisés par l’équipe des éducateurs de rue. Précédemment ce projet visait principalement des femmes, mais il s’adresse à présent d’avantage vers des jeunes de 12 à 16 ans, qui font plus facilement le lien avec le public précarisé qui bénéficie des opérations « sac à dos ».

Les « opérations sacs à dos » consistent en distribution de soupe, de café et de petits-déjeuners aux personnes précarisées à la Gare du Midi et alentours. Pour l’atelier cuisine, les jeunes sont en outre encadrés par 2 mamans ayant participé aux précédents ateliers.

Les objectifs de cette action sont multiples : favoriser l’autonomie, passer « du faire pour » au « faire avec » - favoriser le partage, la communication et l’expression, la créativité- favoriser l’estime de soi - favoriser le vivre ensemble.

Dans le cadre des opérations « sacs à dos », le travail social effectué par les éducateurs de rue vise à l’autonomisation du public ciblé et notamment à favoriser l’accès durable aux soins de santé. A ce niveau, une collaboration de fait s’est établie depuis 2014 avec le « médibus » de Médecins du Monde qui est Gare du Midi tous les mardis et qui dispense des consultations médicales sur site.

Service porteur de l’action : Département Prévention /Equipe communale des éducateurs de rue

Partenaires: Service Justice de proximité (présence d’un juriste lors des initiatives) / CPAS de Saint-Gilles / Resto du Cœur de Saint-Gilles

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Sensibilisation à l’alimentation saine et durable
- **Social** : Travail social de 1^{ère} ligne visant à l’autonomisation des personnes, à l’accès durable aux services sociaux existants ainsi qu’aux soins de santé / Favoriser l’autonomisation, le partage et la déstigmatisation de publics fragilisés
- **Economique** : Lutte contre la précarité économique
- **Participation** : Cette action ne « fonctionne » qu’avec la participation du public cible
- **Gouvernance** : /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de participants	Nb			
Nombre d’ateliers organisés	Nb			
Nombre de petits déjeuners et sacs à dos servis	Nb			

EGALITÉ DES CHANCES

FICHE N°4.2.5 Sorties culturelles et activités avec un public « précarisé »

Description de l’action :

Organisation d’une à 2 sorties culturelles par mois en groupe (à Saint-Gilles mais également en dehors de la commune) à destination d’un public « précarisé » qui n’a pas toujours la possibilité (économique ou par le fait de ne pas oser) d’avoir accès aux activités culturelles (jeunes ados, adultes, adultes isolés, sdf) et dans une volonté d’autonomisation.

La volonté est de développer le volet participatif des activités proposées (surtout avec les adolescents et un public composé de papas du quartier): production par les participants, par exemple dans le domaine audiovisuel (production vidéo sur les structures jeunesse du quartier, réalisation d’une émission de radio,...)

Service porteur de l’action : Département Prévention / Equipe communale des éducateurs de rue

Partenaires: Article 27 asbl

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** /
- **Social :** Lutte contre l’isolement social et/ou culturel
- **Economique :** Participation financière des personnes, mais limitée grâce au soutien de l’asbl Article 27
- **Participation :** Développement des activités comprenant un volet participatif important
- **Gouvernance :** /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Participation effective du public cible – personnes participantes	Nb			
Nombre de sorties	Nb			

FICHE N°4.2.6 Une halte-accueil à vocation sociale

Description de l’action :

L’Amandoline est une halte-accueil qui fait partie de l’ASBL Réseau Saint-Gillois des Mini-crèches à Vocation Sociale et Parentale.

La halte-accueil a pour finalité principale de permettre aux familles n’ayant pas besoin d’un accueil régulier en crèche, de pouvoir occasionnellement ou temporairement confier leur enfant (de 15 mois à 3 ans) à une structure d’accueil (jusqu’à un temps plein pour 3 mois maximum ou un horaire à temps partiel à plus long terme), que ce soit dans le but de socialiser ce dernier, de suivre une formation, de se rendre à un rendez-vous médical, de pouvoir faire leurs démarches administratives plus facilement ou encore de simplement prendre du temps pour eux.

Un partenariat a été mis en place avec la Maison de l’Emploi et le CPAS de Saint-Gilles afin de réserver un nombre de places fixes pour les parents bénéficiant de leurs services.

Service porteur de l’action : Asbl Réseau Saint-Gillois des minis crèches

Partenaires (internes et externes) : Service des crèches et de la petite enfance, Maison de l’emploi, CPAS de Saint-Gilles

Planning : Démarrage en 2016. Action continue.

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** /
- **Social :** soutien aux demandeurs d’emploi. Service d’aide aux personnes.
- **Economique :** avantage économique pour les parents qui peuvent bénéficier d’un accueil à temps partiel au lieu de plein temps
- **Participation :** /
- **Gouvernance:** service de qualité et adapté aux besoins de la population fourni par la commune

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre d’enfants accueillis par an	Nb			

FICHE N°4.3.1 Une bibliothèque communale engagée en faveur d’un développement durable

Description de l’action :

La bibliothèque communale francophone, installée dans le bâtiment Hoguet style art-déco (rue de Rome), est engagée, à travers ses activités quotidiennes, dans une démarche de développement durable.

Outre son activité principale prônant le prêt/ la location et le réemploi, des éco-gestes sont quotidiennement adoptés par ses travailleurs :

- Une table de présentation de livres sur le développement durable, le jardinage, ... est proposée au moins une fois par an
- Lors des vernissages et animations, ce sont des gobelets en plastique réutilisables ainsi que des boissons bio qui sont proposés
- Le papier et les enveloppes sont systématiquement récupérés
- La bibliothèque dispose d’une grainothèque (boite d’échange de graines)
- Les ordinateurs qui y sont disponibles pour le public sont issus de la récup
- Les livres abimés sont réparés au lieu d’être remplacés
- Les dons de livres des lecteurs sont redistribués dans les associations qui en font la demande ou au home des tilleuls

Service porteur de l’action : Service de la culture – bibliothèque communale

Partenaires: /

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : promotion du prêt plutôt que l’achat : diminution de la pression environnementale due à la fabrication des livres, CD, DVD et à la gestion des déchets
- **Social** : système accessible à tous, avec une offre large afin que chaque type de public puisse participer et profiter du service offert
- **Economique** : locations à des prix dérisoires et accessibles à tous, la location permet également des économies d’achat
- **Participation** : /
- **Gouvernance** : service communal offert aux citoyens, mettant en avant les préoccupations liées au développement durable

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre d’emprunts (tous supports confondus)	Nb			

Agenda 21 Local communal Saint-Gillois – Plan d’actions

par an					
Nombre d’ouvrages de la rubrique « environnement » loués par an	Nb				119

FICHE N°4.3.2 La bibliothèque vient à vous

Description de l’action :

Les bibliothèques néerlandophones de Saint-Gilles et Forest, qui coopèrent de manière intensive depuis 2012, ont acheté en 2013 un vélo cargo pour une utilisation partagée. Ainsi, ils fournissent de nombreux livres dans les écoles. L’objectif à long terme est de mettre en place un service de bibliothèque en porte-à-porte.

Le vélo cargo a cependant aussi une toute autre ambition : outre la volonté d’amener la langue, des livres et de la littérature vers tous, se développe aussi un programme d’interventions dans l’espace public.

Avec le vélo cargo, le personnel de la bibliothèque tient régulièrement des séances de contes dans les parcs, sur les places et dans les « rues aux enfants ». Ils sont, grâce au vélo, reconnaissables (et reconnus) dans les rues des deux communes, ce qui renforce le travail effectué. Un bibliobus devrait également être mis en service en 2016.

Service porteur de l’action : Service des Affaires Néerlandophones / Bibliothèque communale néerlandophone de Saint-Gilles

Partenaires : BIB, bibliothèque néerlandophone de Forest

Planning : Action continue, chaque année d’avril à octobre

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Livraison de fournitures de livres aux écoles et aux résidents sans production de gaz à effet de serre / vélo de bonne qualité afin de veiller à sa longévité.
- **Social :** Outil pour rencontrer et aller vers les gens / Perception de la rue comme un lieu socioculturel qui appartient à tous, et pas uniquement comme un lieu de passage / Invitation aux conversations et à l’échange et à la convivialité des rues
- **Economique :** Economies de coût et maximalisation des investissements via un achat commune par les communes de Saint -Gilles et Forest
- **Participation :** Travail « hors des murs » de la bibliothèque afin d’atteindre de nouveaux publics, des personnes qui ne seraient jamais entrées dans les bibliothèques et découvrent ainsi les services.
- **Gouvernance :** Vision de la mobilité durable dans la ville via le personnel des bibliothèques

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Interventions dans l’espace public	Nb			

Agenda 21 Local communal Saint-Gillois – Plan d’actions

Enfants présents lors des interventions	Nb				121
Adultes présents lors des interventions	Nb				
Bénévoles impliqués dans le projet	Nb				

CULTURE

122

FICHE N°4.3.3 Soutenir l’organisation d’événements durables**Description de l’action :**

Le service DD offre un soutien aux citoyens, services communaux et associations partenaires dans leur volonté de réfléchir à l’impact des événements qu’ils organisent. La volonté est de donner des pistes d’actions et des conseils pratiques pour accroître la durabilité de ces événements.

Depuis 2015, le service prend une part active dans l’organisation du festival « Supermouche » puisqu’il coordonne le sous groupe de travail sur la durabilité de cet événement qui se veut exemplaire en la matière. Une Charte d’engagement a ainsi été mise en place, qui pourra être utilisée comme outil de pistes d’améliorations pour toute autre structure souhaitant diminuer l’impact de ses événements. L’objectif de 2016 est de donner de la visibilité à cette charte tout en définissant des outils de mesure et de suivi des différents critères.

La Charte est adaptable à la spécificité de chaque événement organisé. Le service DD se propose de participer à certaines réunions d’organisation des événements – notamment ceux organisés par les services communaux - afin d’intégrer des critères de durabilité dès la réflexion de base, mais aussi afin de mieux connaître les demandes et possibilités de chaque type d’organisateur.

Un focus sera fait sur les gros événements en priorité (Supermouche, fête de la musique, journée sans voiture, parcours d’artistes) ainsi que sur les réceptions organisées à l’hôtel de ville.

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires: Services communaux qui organisent des événements (cohésion sociale, participation sociale, culture,...)/ associations locales / citoyens / ...

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Diminution de l’impact environnemental des événements
- **Social** : Prise en considération de l’origine des ressources utilisées et de leurs conditions de production (circuits courts, implication d’acteurs locaux, commerce équitable,...)
- **Economique** : Economies engendrées par une gestion raisonnée (moins d’énergie, location plutôt qu’achats, récupération) et soutien à une économie locale et solidaire
- **Participation** : Soutien à la participation citoyenne – implication des organisateurs
- **Gouvernance** : Gestion raisonnée

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de Chartes signées	Nb			
Nombre d’interventions demandées sur des événements	Nb			

FICHE N°4.4.1 Programme de coopération décentralisée internationale Partenariat avec Berkane au Maroc / Partenariat avec Likasi au Congo

Description de l’action :

La commune a établi 2 partenariats dans le cadre du programme fédéral de coopération décentralisée, coordonnés par l’Association des la Ville et des Communes de la Région Bruxelles-Capitale (AVCB -programme CIC : coopération internationale communale) et subventionnés en grande partie par le fédéral.

Partenariat Berkane - Maroc

Depuis 2010, la commune de Saint-Gilles est partenaire avec la commune urbaine de Berkane au Maroc. Ce partenariat a été prolongé en 2013 puis en 2015. Il consistait en l’installation d’un Service de l’action sociale, la mise en place d’une salle mise à la disposition des associations locales, la rénovation et l’équipement d’une bibliothèque et l’équipement d’un centre social de proximité.

Le nouveau programme, prévu jusqu’à fin 2016, concerne l’implémentation et la consolidation du service social de Berkane, dans un esprit qui vise à renforcer les programmes locaux, et des investissements afin d’équiper un centre pour la qualification des femmes et un centre sportif avec école de football.

Partenariat Likasi – République démocratique du Congo

En 2014, le Conseil communal de Saint-Gilles a signé un protocole de collaboration avec la commune de Likasi en république démocratique du Congo. L’objectif spécifique du programme porte sur la couverture de la population (organisation du service communal de L’Etat civil et de la Population). Le projet comporte 3 aspects principaux :

- Une sensibilisation de la population et des différents intervenants (services médicaux par exemple) au fait d’inscrire les naissances à la commune
- Une formation du personnel en place
- La mise à disposition d’outils de travail

Par la suite, des bureaux d’état civil secondaires pourraient voir le jour afin de toucher les populations vivant dans des lieux plus reculés. Un projet d’archivage est également prévu.

Service porteur de l’action : Service Solidarité Nord / Sud (projet Berkane) – Service Population (projet Likasi)

Partenaires: AVCB / Commune de Berkane / Commune de Likasi / Cpas de Saint-Gilles / Associations locales

Planning :

Berkane : finalisation fin 2016

Likasi : fin 2016 : mise en place d’au moins un projet en matière d’état civil et de population en partenariat avec une autre ville ou commune / mise en place d’un guide pratique reprenant les procédures de collecte, d’exploitation et de mise à jour des données / mise en place d’un manuel pratique de procédures à l’usage des agents de l’état civil

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : /
- **Social** : Renforcement de la citoyenneté et de l’intégration sociale
- **Economique** : Soutien financier dans la mise en place des projets
- **Participation** : Implication des communautés locales et services locaux dans les pays soutenus
- **Gouvernance** : Projets visant à plus d’efficience dans le fonctionnement des services

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de rencontres entre partenaires / an Berkane Likasi	Nb			
Budget alloué au projet / an Berkane Likasi	€			

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

FICHE N°4.4.2. Saint-Gilles, commune du commerce équitable

Depuis 2009 la commune de Saint-Gilles est impliquée dans la campagne « commune du Commerce équitable ».

Elle n'a pas encore obtenu le titre, mais elle réalise divers projets en vue de promouvoir le commerce équitable en interne ou auprès de la population.



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

126

FICHE N°4.4.2.A. Obtention du titre « Commune du commerce équitable »**Description de l’action :**

Pour obtenir le titre de « commune du Commerce équitable », la commune doit répondre à 6 critères :

- Le Conseil communal vote une résolution en faveur du commerce équitable dans laquelle il signifie la participation de la commune à la campagne; il engage l’administration communale à consommer du café et au moins un autre produit équitable, tant pour ses besoins internes que pour les événements qu’elle organise à destination du public
- Des commerces et établissements horeca installés sur le territoire de la commune proposent au moins deux produits du commerce équitable à leur clientèle et visibilisent leur participation à la campagne.
- Des entreprises, des institutions, des organisations, des associations et des écoles de la commune proposent au moins deux produits équitables de façon régulière à leurs travailleurs, leur public ou leurs élèves. Elles communiquent sur leur participation à la campagne.
- La commune communique régulièrement auprès des médias locaux et via ses propres canaux sur sa participation à la campagne. Elle organise au moins une action de sensibilisation annuelle sur le commerce équitable à destination du grand public.
- Un comité de pilotage diversifié et représentatif des acteurs locaux est mis en place.
- Parce que les agriculteurs de chez nous comptent aussi, la commune soutient une nouvelle initiative en faveur de la consommation de produits agricoles locaux et durables

Les conditions d’obtention du titre sont a priori remplies, mais il faut encore remplir le dossier de demande et organiser un événement spécifique lors de l’obtention du titre.

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires: Acteurs du commerce équitable à Saint-Gilles / Pianofabriek

Planning : 2016 ou 2017 : obtention du titre « commune du commerce équitable »

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental :** Les produits équitables sont souvent également bios / soutien d’initiatives en faveur de la consommation de produits agricoles locaux et durables
- **Social :** Respect des droits des travailleurs du Sud et conditions de travail décentes
- **Economique :** Favoriser une économie plus respectueuse des hommes et de l’environnement
- **Participation :** Implication des services communaux et partenaires sur la commune
- **Gouvernance :** /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Obtention du titre	Oui / non			
Nombre de commerces équitables recensés sur la commune	Nb			
Nombre d’entreprises utilisant des produits équitables recensés sur la commune	Nb			

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

128

FICHE N°4.4.2.B. Actions de sensibilisation**Description de l’action :**

Chaque année, la commune organise, en collaboration avec ses partenaires locaux, des actions de sensibilisation au commerce équitable.

La participation à la Semaine du Commerce Equitable en octobre en est un exemple, mais diverses autres initiatives sont prises en cours d’années afin de renforcer la connaissance de ce type de commerce : fairtrade@work, organisation d’un petit déjeuner équitable lors de la fête de la rue du Fort le 1^{er} mai, relai de campagnes vers les autres services communaux comme les écoles,...

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires: Acteurs du commerce équitable à Saint-Gilles / Pianofabriek

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Les produits équitables sont souvent également bios / soutien d’initiatives en faveur de la consommation de produits agricoles locaux et durables
- **Social** : Respect des droits des travailleurs du Sud et conditions de travail décentes
- **Economique** : Favoriser une économie plus respectueuse des hommes et de l’environnement
- **Participation** : Implication des services communaux et partenaires sur la commune
- **Gouvernance** :

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre d’actions de sensibilisation	Nb			

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

129

FICHE N°4.4.2.C. Promotion des produits équitables en « interne »**Description de l’action :**

La commune est consommatrice de produits alimentaires, textiles,... Depuis 2012 une décision du Collège impose aux services de ne consommer que du café équitable. Depuis 2015, les jus doivent également être bio ou fairtrade. Des distributeurs automatiques de boissons proposent des boissons chaudes équitables et des snacks équitables.

La volonté est cependant d’accroître encore le nombre de produits fairtrade consommées par l’administration, par exemple dans le secteur textile, ou en augmentant la part de snacks équitables dans les distributeurs.

Service porteur de l’action : Service Développement Durable

Partenaires: /

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Les produits équitables sont souvent également bios / soutien d’initiatives en faveur de la consommation de produits agricoles locaux et durables
- **Social** : Respect des droits des travailleurs du Sud et conditions de travail décentes
- **Economique** : Favoriser une économie plus respectueuse des hommes et de l’environnement
- **Participation** : Implication des services communaux
- **Gouvernance** : Implication de la commune dans une économie durable

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de marchés qui incluent des produits équitables	Nb			
Pourcentage de produits équitables dans les distributeurs de snacks	%			

5. Un développement économique local

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

EMPLOI – FORMATION



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

131

FICHE N°5.1.1 Vers de nouvelles implantations commerciales davantage axées sur le commerce de proximité et le bio

Description de l’action :

De nombreux nouveaux commerces s’implantent chaque année à Saint-Gilles.

Ils peuvent bénéficier d’un soutien d’Atrium (Entreprendre à Saint-Gilles). La commune semble réellement attractive auprès des entrepreneurs et Atrium constate qu’un nouveau commerce sur 3 a une dimension durable en 2015.

L’engagement auprès de la région est qu’au minimum un commerce sur 5 ait cette dimension. La volonté est donc de poursuivre dans la voie empruntée.

Service porteur de l’action : Service du Développement économique

Partenaires: ATRIUM en particulier l’asbl ENTREPRENDRE A SAINT-GILLES (nouvelle dénomination de l’Antenne locale ATRIUM SAINT-GILLES) / Régie Foncière

Planning : Action continue

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Choix des matériaux pour l’aménagement intérieur et extérieur, choix des fournisseurs, gestion des déchets
- **Social** : Mise à l’emploi d’au moins 1 personne par commerce
- **Economique** : Développement de l’économie locale
- **Participation** : /
- **Gouvernance** : /

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nouveaux commerces implantés à Saint-Gilles	Nb			
Nombre de commerces de produits bio, durables	Nb			

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FICHE N°5.1.2 Saint-Gilles mentor de projets locaux issus de financements participatifs

Description de l’action :

A travers les programmes de cohésion sociale, la commune impulse et soutient les initiatives visant à contribuer au « mieux vivre ensemble » dans une réalité de diversité socioculturelle, interculturelle et intergénérationnelle.

Le service de la Participation citoyenne souhaite quant à lui soutenir les initiatives locales innovantes en termes de

- Développement d’activités économiques de production, de services, de partage ou d’échange
- Participation citoyenne
- Volonté d’entreprendre autrement dans un modèle coopératif et citoyen
- Consommation de produits locaux, bio ou équitables
- Tourisme social et durable, culture et loisirs pour tous
- Initiatives qui visent à mieux « vivre et faire ensemble », à la mixité
- ...

Pour ce faire, il est devenu depuis septembre 2015 mentor de projets sur la plateforme de financements participatifs appelée Kiss Kiss Bank Bank. Il lui sera dès lors possible de soutenir, en termes de communication et de sensibilisation un projet correspondant aux critères cités plus haut.

Service porteur de l’action : Service Emploi-Formation

Partenaires : Services communaux dont le public est susceptible de soutenir les projets choisis

Planning : Septembre 2015 : approbation du principe par le Collège /
Ensuite : action continue. Soumise à évaluation.

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Soutien aux projets ayant une dimension environnementale importante
- **Social** : Soutien aux projets ayant une dimension sociale importante
- **Economique** : Soutien à l’économie participative
- **Participation** : Soutien au principe de l’économie participative / participation de la commune dans le développement des projets
- **Gouvernance** : Modèle de gouvernance moderne et adaptée aux besoins actuels

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de projets soutenus par la commune sur la plateforme	Nb			

Nombre de projets réalisés au cours de l’année sur le territoire	Nb			
--	----	--	--	--

FICHE N°5.2.1 Élaboration d’un Pacte Local Emploi (durable et de qualité) et Formation

Description de l’action :

Organisation des Etats Locaux : élaboration d’un schéma de déploiement socio-économique de la commune en lien avec le secteur de l’ISP, le secteur public, les secteurs de l’Urbanisme, des Espaces publics, du Patrimoine et des différents pôles de développement autour du Tourisme et de l’Horeca.

L’objectif est d’améliorer et de renforcer la coordination locale des multiples acteurs locaux de l’emploi, de la formation et du développement économique au sein de la commune de Saint-Gilles, afin d’accroître les ressources des partenaires et des acteurs publics. La volonté est d’aussi impulser le travail en réseau afin de mutualiser les compétences, de créer de nouvelles synergies et de mener ensembles des projets communs autour d’un outil collectif tel qu’un pacte local.

Cette action se fera en plusieurs étapes :

- Invitation et présentation à tous les partenaires de la méthodologie de travail (proposition)
- Organisation d’ateliers participatifs et thématiques (voir planning)
- Élaboration d’un diagnostic local partagé (inventaire des pratiques de terrain, analyse contextuelle, forces/faiblesses,...)
- Élaboration d’une stratégie commune
- Construction d’un plan d’action et d’une programmation précise (calendrier, plan de financement,...)
- Mise en œuvre et suivi du plan d’action
- Evaluation (envisagée dès la conception partenaires et des acteurs publics).
- Signature du Pacte

Cette action s’est inspirée de l’Alliance Emploi – Environnement du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, un des cinq domaines prioritaires identifiés dans le Pacte de Croissance Urbaine Durable. Le concept d’Alliance Emploi-Environnement part du constat que les enjeux environnementaux représentent un gisement essentiel d’emploi et de développement économique pour les entreprises qui sauront s’adapter le plus rapidement. Elle propose une nouvelle dynamique de gouvernance en mobilisant et coordonnant les acteurs publics, privés et associatifs autour d’actions concertées. Il s’agit d’associer les parties prenantes pour aboutir à un véritable engagement collectif et individuel à travailler ensemble en vue de la réalisation d’objectifs partagés.

Service porteur de l’action : Service Emploi-Formation

Partenaires : Acteurs du secteur Emploi (Maison de l’Emploi et de la Formation, ALE, Antenne Actiris, CPAS, Cellule d’Activation de Recherche, Ressources Emploi et service ISP, CAFA, Mission locale, Comité des Sans-Emploi (CSE),...) et Formation (Cenforgil,

Pour assurer la bonne mise en place de ce Pacte, un partenaire a été désigné (PLS) afin d’assurer l’accompagnement des acteurs et l’organisation des ateliers.

Planning :

Octobre 2014 : création d’un Comité de Pilotage (réflexion autour de la mise en place du Pacte)

9 mars 2015 : lancement/présentation du travail collaboratif : outils, objectifs, méthodologie, thématiques,...

Avril-juin 2015 : sessions de travail par thématique

15 septembre 2015 : séance plénière (présentation et validation des actions)

Septembre-décembre 2015 : mise en place de GT au sein de la Coordination de l’Action social du CPAS (CAS) et rédaction du Pacte

Janvier 2016 : signature du Pacte

Impacts attendus en termes de Développement Durable :

- **Environnemental** : Création future d’emplois durables
- **Social** : Mise en réseau et échanges entre acteurs ISP qui a un impact sur la pertinence des actions au bénéfice des chercheurs d’emploi
- **Economique** : Développement de partenariats, de réseaux,... afin de développer des emplois durables et de qualités
- **Participation** : Développement d’une stratégie de participation associative vers un objectif commun
- **Gouvernance** : Soutien de l’administration aux initiatives locales et solidaires en matière d’emploi et de formation de qualité

Indicateurs :

Description	Unité de mesure	2016	2017	2018
Acteurs impliqués dans les actions de préparation	Nb			
Réunions dans le cadre de l’organisation des États Locaux et du Pacte Local	Nb			

